



les
machines à laver

Viva

236, rue Sadi-Carnot
HAUBOURDIN-Lez-LILLE
(Nord)
Téléphone : 358 et 359

STUDIO CHEVALIER

TABLES A REPASSER

Sarnin

Une gamme complète
de tables à repasser de
classe internationale

SARNIN

126, Rue Nationale à PARIS-13^e
G08. 46-07 et 54-38



STABLES - PRATIQUES - ÉQUILIBRÉES

RÉGLABLES EN HAUTEUR - PLIANTES - VENDUES COMPLÈTES

Les tables à repasser **SARNIN** répondent "exactement" aux
désirs et au budget de votre clientèle.

DOCUMENTATION A-42 SUR DEMANDE

OCTOBRE 1961
NUMÉRO 77

ÉDITIONS PRESSE
PROFESSIONNELLE

131, Boulevard Sébastopol,
PARIS - 2^e
Tél. CEN. 37-19 et GUT. 57-41



ÉQUIPEMENT MÉNAGER

CHAUFFAGE - CUISINE - FROID - SANITAIRE

Sommaire

● A nos lecteurs	5
● Problèmes d'actualité :	
— A propos des prix imposés	7
— Où en est le crédit à la consommation	8-9
— L'équipement en réfrigérateurs des ménages français	11
● L'électro-ménager en U.R.S.S.	12-13
● La vie économique :	
— Editorial	15
— La conjoncture en France	17
● Marché Commun :	
— Editorial	19
— La Foire de Cologne	20-21
— Interview des exposants français	22-23
● La vie professionnelle :	
— Avis et communiqués	24
— Les marchés	25
— Le crédit au commerce	28 à 31
● Nos reportages : POLYREY	32-33
● Nos études techniques :	
— Les appareils de chauffage au mazout	35 à 39
— Les couvertures chauffantes	41-42
— Les aspirateurs	43
— Notices techniques aspirateurs	44 à 50
● Perfectionnements et nouveautés	51-52
● Communiqués techniques	53
● Echos et informations	55
● Informations fiscales, juridiques et sociales	57-59
— Agenda	61
● Fonds de commerce	63 à 65
● Petites annonces	66
● Répertoire des annonceurs	66

NOTRE 1^{re} PAGE DE COUVERTURE

Les nouvelles semi-automatiques VIVA, MIDINETTE (4 kilos) et REVELATION (6 kilos) continuent leur brillante carrière. Elles font partie d'une gamme très étendue, allant d'un modèle simple et robuste jusqu'à une machine automatique intégrale (7 kilos). Demandez une documentation complète, envoyée gracieusement, à VIVA, 236, rue Sadi-Carnot, HAUBOURDIN (Nord) - Tél. 358 et 359.

4.000 scientifiques œuvrent dans ses laboratoires



Derrière le panneau

FRIGIDAIRE un demi-siècle d'expérience G.M.

LES revendeurs de l'électro-ménager ont presque tous conscience de s'appuyer sur une Organisation qui les encadre.

Le cas des démonstrateurs « FRIGIDAIRE » est entre tous particulier.

En effet, cette Organisation n'est autre que General Motors (France). Et derrière General Motors (France) se profile l'extraordinaire puissance industrielle de General Motors dans le monde.

Cette page n'a d'autre but que d'aider chacun à en prendre personnellement conscience.

Voici de quoi il s'agit :

Six cent mille personnes, dans le monde, travaillent à l'élaboration et à la production d'un éventail de produits qui va de la Cadillac au Frigidaire, des systèmes électroniques de guidage des fusées aux machines à laver la vaisselle.

Le pavillon G.M. s'étend non seulement sur une centaine d'usines aux Etats-Unis, mais également sur des sociétés nationales créées dans des dizaines de pays. Ainsi en est-il de General Motors (France) fondée en 1925.

Des divisions que rien ne divise

Au sein de cette gigantesque organisation, les différentes divisions restent en contact permanent, échangent des informations, mettent leurs méthodes en commun. Chacun dispose de la somme d'expérience de toutes les autres.

General Motors est le plus important constructeur d'automobiles du monde : plus de 81 millions d'unités produites à ce jour. Cinq marques constituent le groupe américain : Cadillac, Chevrolet, Buick, Pontiac et Oldsmobile. Sur les 72 millions d'automobiles qui roulent aux Etats-Unis, près de la moitié sont des voitures G.M. Les autres marques sont Vauxhall en Grande-Bretagne, Opel en Allemagne de l'Ouest, et Holden en Australie.

Les camions G.M.C. et Chevrolet (U.S.A.) et Bedford (G.-B.) répondent à toutes les nécessités du transport terrestre.

Les matériels construits par G.M. comprennent aussi des locomotives Diesel (dans le monde, une sur deux est une locomotive G.M.), ainsi que des moteurs Diesel pour les plus diverses utilisations : moteurs industriels fixes, moteurs marins (du navire de plaisance aux plus gros pétroliers), etc.

Toute une série d'engins de travaux publics (bulldozers, scrapers, pelles géantes...) est utilisée sur les chantiers, dans les carrières et les mines, pour la construction de routes... Chaque fois qu'un produit peut engendrer un progrès, il existe un produit G.M.

Les usines du froid

Lorsque General Motors a abordé le domaine de l'électro-ménager, elle a conquis aussi la suprématie. Le nom même de Frigidaire est passé dans le langage courant, suprême consécration.

Dans ses usines de Dayton (Ohio), la capitale mondiale du froid domestique et industriel, G.M., depuis plus d'un demi-siècle, a été à l'avant-garde de tous les perfectionnements qui ont abouti au réfrigérateur moderne. Le même capital scientifique et technique a été utilisé pour la mise au point d'autres produits qui rendent la vie meilleure : machines à laver le linge, machines à laver la vaisselle, cuisinières électriques, conditionneurs d'air, etc.

Edifiée en 1947 à la demande des Pouvoirs Publics, sans cesse aménagée depuis pour tenir compte des découvertes de la technique, l'usine General Motors de Gennevilliers est un des plus beaux fleurons de l'industrie française.

Sa division AC, qui fabrique des bougies d'automobiles, a un potentiel de production de plus de 12 millions d'unités. 100 millions de bougies AC sont déjà sorties de ses machines ultra-modernes.

A Gennevilliers également est produit la gamme des réfrigérateurs et des machines à laver Frigidaire, conçue pour répondre à tous les besoins des foyers français.

Une gamme sans fausses notes

Huit réfrigérateurs s'échelonnent de la petite armoire pour le céliba-



4 000 scientifiques en blouses blanches travaillent dans les bâtiments futuristes du Centre Technique de General Motors, à Warren, près de Détroit. Leurs recherches concernent aussi bien des systèmes de guidage de fusées qu'un progrès dans l'équipement d'un réfrigérateur. Ils travaillent dans une totale liberté intellectuelle et disposent d'un matériel d'expérience illimité. C'est le cerveau de General Motors

taire au meuble à grande capacité, générateur d'économies pour la famille nombreuse.

Ce sont le **Puck** 110 litres, le **Club** 120 litres, le **Mur All** 133 litres, le **Major** 150 litres, le **Super 6** 165 litres, le **Leader 7** 210 litres, le **Royal** et l'**Impérial 9** 247 litres.

Les machines à laver vont de la **Pulsomatic A 4**, entièrement automatique, à la **Majorette**, la machine accessible à tous, en passant par les **Pulsomatic S 4** semi-automatique et la fameuse **Aline**, la plus vendue en France dans sa catégorie.

Un réseau de 160 concessionnaires distribue dans toute la France les productions de l'usine de Gennevilliers. Le rôle des concessions ne se limite pas à la vente. Toutes sont équipées pour assurer dans leur secteur les livraisons ainsi que les opérations d'après-vente.

Une chaîne mondiale

Ces concessions s'appuient à leur tour sur plus de 3 000 points de vente qui détiennent des appareils en démonstration. Ces « démonstrateurs » sont les véritables ambassadeurs de la marque auprès du public. Ils appartiennent, pour la majorité, à des branches commerciales faisant partie du domaine de l'électro-ménager : électriciens et radio-électriciens, spécialistes de la cuisine, quincailliers...

Voués essentiellement à un rôle de vendeurs, ils sont déchargés de toutes les servitudes annexes (livraisons, entretien) par les services spécialisés de la concession à laquelle ils sont rattachés. Le personnel de ces services est l'objet, d'ailleurs, d'une formation à la fois technique et commerciale, qui entretient et perfectionne sans cesse sa compétence.

Ainsi se forme, sous le couvert du pavillon G.M., une immense chaîne dont chaque maillon est un élément indispensable en même temps qu'il bénéficie à tout moment d'une expérience industrielle et commerciale à l'échelle mondiale.

A NOS LECTEURS

LE présent numéro consacre une place importante aux appareils de grande vente en cette période de l'année : appareils de chauffage au mazout, couvertures chauffantes, aspirateurs ménagers. Il traite également des grands problèmes d'actualité.

B IEN qu'on ne connaisse pas encore avec précision les idées du successeur de M. FONTANET en matière de prix, il est permis de s'interroger sur l'avenir de la pratique des prix imposés. Tandis que de nouveaux fabricants sollicitent et obtiennent une dérogation, l'un des bénéficiaires refuse d'en solliciter le renouvellement. Nous lui laissons la parole.

LE crédit à la consommation demeure également un sujet à l'ordre du jour. Nous analysons le rapport présenté devant le Conseil Economique et Social.

LA vente des réfrigérateurs ménagers a été cette année encore contrariée par le temps. Il reste cependant beaucoup à faire pour équiper l'ensemble des foyers français. Nous publions de larges extraits d'un rapport de l'I.N.S.E.E. montrant la répartition des appareils par région et par groupe socio-professionnel.

L'EXPOSITION soviétique à Paris aura déjà fait couler beaucoup d'encre lorsque vous recevrez le présent numéro. Elle n'était pas ouverte lorsque nous avons procédé à la mise en page mais nous avons tenu cependant à vous présenter quelques appareils ménagers d'usage courant.

LA Foire de Cologne de septembre a connu cette année encore un incontestable succès. Nous publions un premier compte rendu qui sera complété ultérieurement par des articles de nos correspondants en Allemagne et des interviews d'exposants français.

LA modernisation et l'équipement des magasins posent des problèmes financiers que le commerçant n'est pas toujours en mesure de résoudre seul. Nous publions une longue étude sur les différentes formes de crédit qui peuvent lui être consenties.

NOS études techniques sont consacrées aux appareils de chauffage au mazout, aux couvertures chauffantes et aux aspirateurs ménagers. Pour ces derniers appareils nous publions une importante série de notices techniques.

B IEN entendu, le présent numéro comporte toutes nos autres rubriques habituelles.

ABONNEMENTS ● ABONNEMENTS

ABONNEMENTS

AVANTAGES RÉSERVÉS A NOS ABONNÉS

- 1° Petite annonce gratuite de trois lignes à prendre dans l'année.
- 2° Conditions particulières pour :
 - Renseignements fiscaux, juridiques, sociaux.
 - Renseignements « Immobiliers ».
 - Renseignements « Assurances ».

Nom et Prénoms

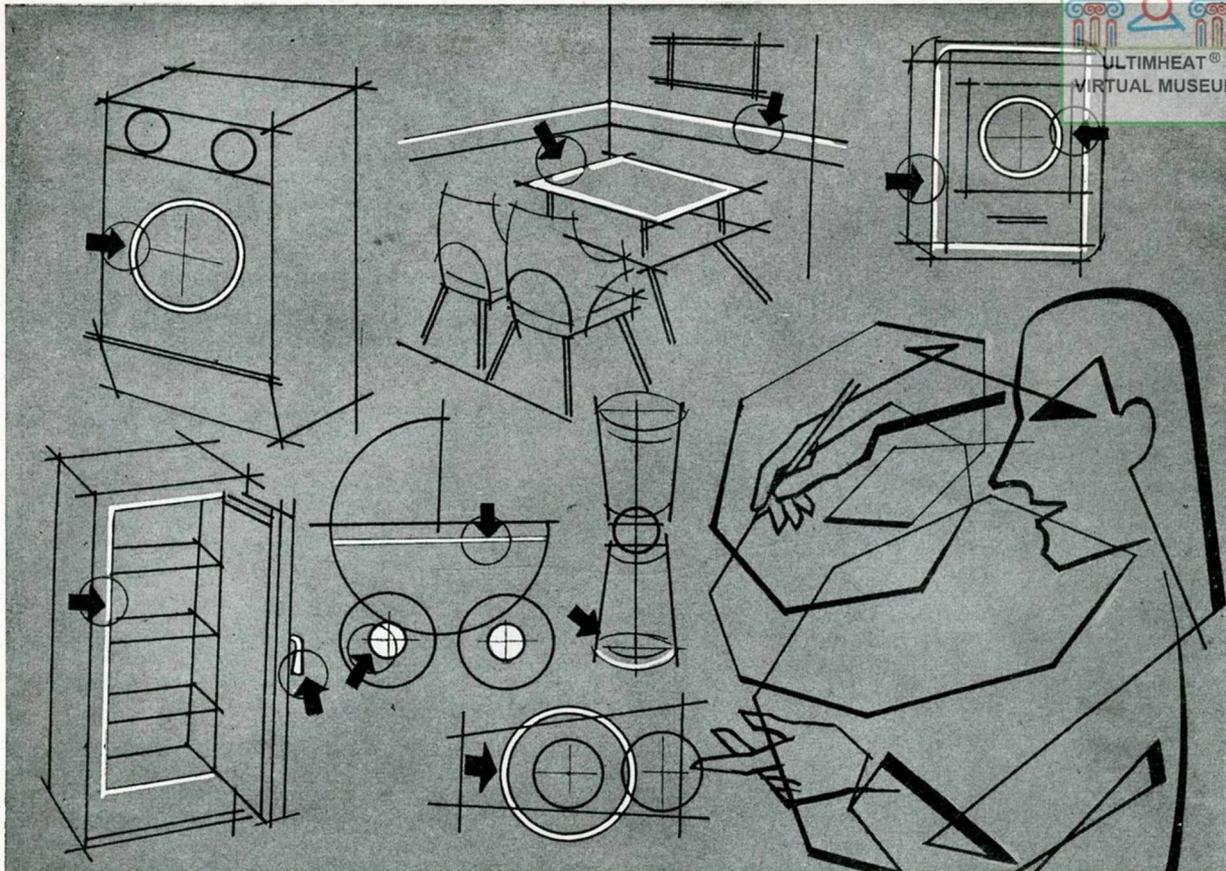
Profession

Adresse

déclare souscrire un abonnement de **UN AN** (onze numéros) à la Revue **ÉQUIPEMENT MÉNAGER** verse la somme de **15 N.F.** (Étranger : **20 N.F.**).

par (1) Virement Postal à votre C.C.P. 107 14-74 Paris.
 Chèque Bancaire ci-joint. Mandat-Poste ci-joint.
 Mandat-Carte à votre adresse.

(1) Rayer les mentions inutiles.



**La qualité de votre fabrication
mise en valeur par les profils
VIRALU**

Au service
de l'esthétique
industrielle

VIRALU crée pour vous
les profils adaptés
à vos productions



pièces de
grande série
de toutes formes
exécutées en profils
alu - alu oxydé
acier inox. etc...

VIRALU

Société Anonyme au capital de 1.100.000 NF
30/32, Rue Amelot, Paris XI* - Tél. VOL. 54-10



A PROPOS de PRIX IMPOSÉS

M. FONTANET a quitté le Secrétariat d'Etat au Commerce pour le Ministère de la Santé Publique où il pourra continuer à s'intéresser aux prix, ceux des médicaments par exemple.

On ne connaît pas encore les intentions de son successeur, M. MISOFFLE, mais il ne faut pas s'attendre, semble-t-il, à de grands bouleversements.

Les prix imposés pour leur part continuent à susciter des controverses passionnées et tandis que plusieurs fabricants d'appareils ménagers sollicitent une dérogation, les Etablissements S.E.B. se refusent à demander le renouvellement de celle qui leur avait été accordée. Dans une lettre à leurs clients, intitulée « La mort du prix imposé », les Etablissements S.E.B. font connaître leur position et prennent notamment partie contre les « libertés particulières » laissées aux coopératives. Nous reproduisons ci-après l'essentiel de cette lettre.

« Monsieur et Cher Client,

Il y a bientôt un an les Pouvoirs Publics nous autorisaient par dérogation spéciale, à vendre les « Super-Cocottes S.E.B. » à prix imposés. Il y a quelques semaines, ils nous faisaient savoir que les COOPERATIVES de Consommation d'usine et d'administration ne sauraient être tenues au respect de ceux-ci.

C'était vider pareille dérogation de toute signification.

Le prix imposé ?

Oui, s'il doit être respecté par TOUS les distributeurs. Non, s'il doit favoriser certaine forme de distribution au détriment des autres. Nous ne pouvons décemment imposer à Pierre de vendre tel article 100 et autoriser Paul à vendre le même article 80. C'est une question de bon sens, et de justice élémentaire.

Dans ces conditions, nous avons estimé ne pas devoir solliciter le renouvellement de la dérogation qui nous avait été accordée, pour une année. Notre franchise habituelle nous incite à vous en faire part, et à vous demander si vous approuvez notre décision.

En outre, nous vous laisserons toute latitude de fixer comme bon vous semble le prix de vente au public des « Super-Cocottes ». Il n'y aura plus de tarif conseillé. Ce faisant, nous supprimerons le REPERE que constitue pour les bradeurs le tarif du fabricant dont ils se servent pour afficher, qui une remise de 10 %, qui une remise de 20 %.

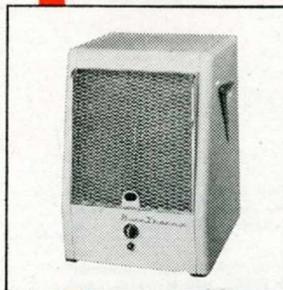
Les « Super-Cocottes S.E.B. » seront peut-être vendues à des prix différents d'une ville à une autre, d'un magasin à un autre magasin. Elles ne seront pas vendues avec remise — puisqu'il n'y aura plus de prix conseillé — elles serviront donc moins d'articles d'appel chez certains distributeurs qui se servaient de la marque S.E.B. ... et de quelques autres, pour attirer des clients. »

à tout problème de chauffage
une solution moderne

avec les
**radiateurs
BUTA THERM'X**
à catalyse du butane ou du propane

chaleur immédiate

SANS FEU, SANS FLAMME, SANS FUMÉE, SANS ODEUR
SÉCURITÉ ABSOLUE (pas d'oxyde de carbone)



- MOBILES
- PROPRES
- ÉCONOMIQUES
- PUISSANTS
- RÉGLABLES A VOLONTÉ

Régulateur de grande précision permettant d'adopter exactement l'allure désirée et d'obtenir ainsi le maximum de confort pour un minimum de dépense.

- THERMOSTAT DE SÉCURITÉ

Plusieurs modèles pour :

- CHAUFFAGE DOMESTIQUE
Appartement, Villa,
Salon, Chambre,
Salle de Bains,
Bureau, Magasin, etc...
- CHAUFFAGE SEMI-INDUSTRIEL :
Atelier d'usine,
Dépôt, Garage,
Station service,
Serre, etc...



Depuis 1915

Therm'x

est le grand spécialiste de la Catalyse dont les fabrications sont connues et appréciées dans le monde entier. L'Équipement ultra-moderne de son Usine, les contrôles extrêmement sévères que subissent les appareils à tous les stades de la fabrication sont les garants d'une QUALITÉ IRREPROCHABLE.

THERM'X EM

DOCUMENTATION A :

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES RÉCHAUDS CATALYTIQUES
1, rue Claude-Baudrand à CALUIRE près LYON (Rhône)
Tél. LYON 83.90.03 et 83.90.49

OU
EN EST
L'ÉQUIPEMENT
EN
RÉFRIGÉRATEURS
DES
MÉNAGES FRANÇAIS

Les résultats des différentes enquêtes par sondage effectuées au cours de ces dernières années concernant l'équipement en réfrigérateurs des ménages français ont été récemment publiés par l'I.N.S.E.E.

Nous en extrayons les renseignements concernant :

- l'évolution de l'équipement par catégorie socio-professionnelle du chef de famille ;
- l'évolution de l'équipement par région et par type d'habitat, rural ou urbain.

En avril 1960, les 14 millions de ménages français se répartissaient ainsi selon l'appartenance socio-professionnelle du chef de famille :

— agriculteurs	1 700 000	— employés	1 000 000
— salariés agricoles	400 000	— ouvriers	4 000 000
— patrons de l'industrie et du commerce	1 700 000	— personnels de service	300 000
— profession libérales et cadres supérieurs	600 000	— autres actifs (armée, police, artistes, clergé)	300 000
— cadres moyens	900 000	— non actifs	3 100 000

En avril 1960, 25,8 % des 14 millions de ménages français, soit 3 612 000, possédaient un réfrigérateur domestique. L'évolution du parc depuis septembre 1957 apparaît dans les résultats suivants :

DATES	GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS										Ensemble
	Agriculteurs	Salariés agricoles	Commerçants et industriels	Professions libérales cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personnels de service	Autres actifs	Non actifs	
SEPTEMBRE 1957	6,3	1,8	34,1	57,5	29,8	30,0	12,0	15,0	17,0	8,1	17,4
AVRIL 1959	9,6	3,2	34,7	66,7	39,7	31,0	16,8	12,6	37,1	12,1	20,5
AVRIL 1960	9,6	4,6	38,0	75,9	54,2	37,1	22,1	18,5	42,1	13,0	25,8

A noter, en particulier :

- 1° l'équipement rapide des ménages classés sous les rubriques « cadres moyens », « ouvriers » et « autres actifs » ;
- 2° l'insuffisance de l'équipement des agriculteurs (9,6 %) et surtout des salariés agricoles (4,6%).

Toujours pour les mêmes périodes de référence (septembre 1957, avril 1959 et avril 1960), l'équipement par région a évolué de la manière suivante :

DATES	FRANCE ENTIERE	REGIONS							
		Région Parisienne	Nord	Ouest	Nord-Est	Centre	Centre-Est	Midi méditerranéen	Sud-Ouest
SEPTEMBRE 1957	17,4	32,9	11,3	9,0	17,3	10,0	17,7	22,2	8,6
AVRIL 1959	20,5	35,6	11,9	11,9	20,7	14,4	20,5	26,8	14,3
AVRIL 1960	25,8	42,9	12,0	13,3	26,9	18,0	24,7	34,1	19,4

On remarquera la croissance rapide du Sud-Ouest et du Midi-Méditerranéen ; dans la région parisienne, le degré de saturation atteint 42,9 %.

Une dernière indication intéressante concerne les taux d'équipement en réfrigérateurs domestiques selon le type d'habitat :

TYPE D'HABITAT	POURCENTAGE DE MENAGES EQUIPES D'UN REFRIGERATEUR	
	Septembre 1957	Avril 1960
Communes rurales	8,0	12,4
Villes de moins de 50 000 habitants	16,5	24,9
Villes de 50 000 à 1 million d'habitants	21,8	34,3
Paris et zone suburbaine de Paris	36	45,4

On observe ainsi que :

- 1° l'équipement croît avec le degré d'urbanisation ; très faible dans les communes rurales, il atteint son maximum dans la région parisienne ;
- 2° « l'essoufflement » relatif de Paris et de la région parisienne dont le taux de croissance dans la dernière période a été inférieure à celui des autres zones d'habitat.

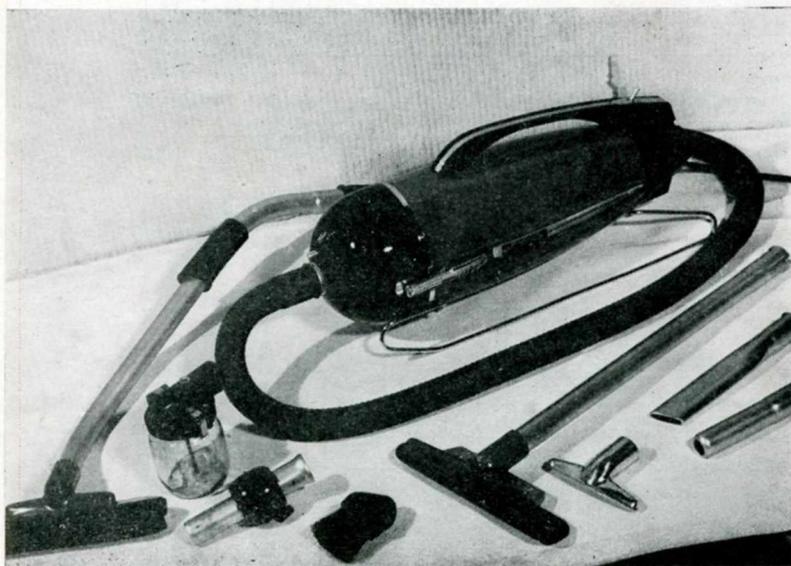
L'ÉLECTRO MÉNAG

EN

U. R. S. S.

Au moment où paraîtront ces lignes, l'exposition soviétique aura fermé ses portes au Palais des Expositions à Paris.

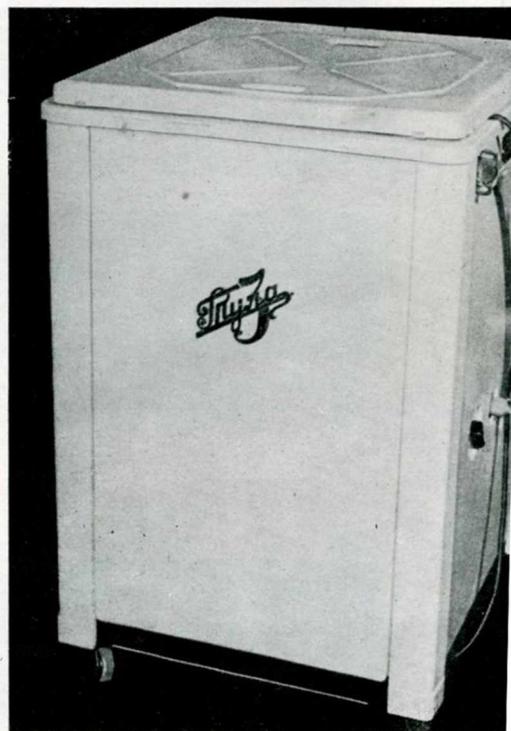
En attendant de pouvoir vous présenter comme nous l'avons fait pour d'autres pays un reportage vécu sur la quincaillerie et l'équipement ménager en U.R.S.S., nous avons cru devoir vous montrer en marge de l'exposition soviétique à Paris quelques réalisations russes dans le domaine de l'électroménager. Les photos que nous reproduisons ci-contre nous ont été communiquées par le Bureau Soviétique d'Information.



L'aspirateur « Tchaika »



La nouvelle machine à laver « Toula-3 ». Deux disques placés dans le fond du bac à laver laissent passer un flot d'eau mélangé au produit de lessive et sont munis de côtes pour empêcher le linge de s'entortiller. Le bac prend 2,5 kilos de linge. Le moteur électrique donne 1 240 tours par minute. Poids de la machine : 58 kilos, dépense d'énergie 0,46 kw par heure.

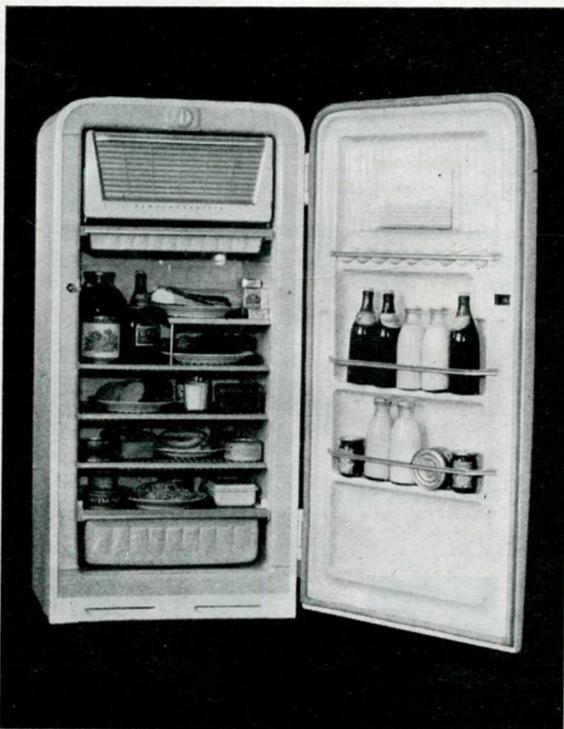


Pavillon de la Lituanie à l'Exposition des réalisations de l'économie nationale. Aspirateur à multiples usages « Venta ».



★
★★

Le réfrigérateur KX-240 fabriqué à l'usine d'automobiles « Likhatchev ».



A combustible moderne

appareil moderne

Poêle à mazout
LA COUVINOISE

TYPE 5004 6005

Appareil de grande classe aux lignes modernes et à la technique éprouvée
Brûleur spécial en UGINOX (Breveté)
FRANCE-BELGIQUE-SUISSE
Valve de sécurité DÉTOIT
Vaste réservoir avec jauge

L'APPAREIL S'INSTALLE avec ou sans PIEDS

Hauteur totale avec pieds	690	720
— — sans pieds	585	620
Largeur	590	650
Profondeur	400	420
Hauteur sous la buse avec pieds	435	370
— — sans pieds	330	270
Puissance calorifique	4.150 mth	4.975 mth
Capacité de chauffe	100/130m ³	200/275 m ³



Documentation N° 11
sur demande à :

LA COUVINOISE

SARL BELCONFORT

25, Rue du Bois d'Amour MÉZIÈRES Tél. 32-21-13

Qualité **GAMA**

HARMONIE LUXE



HARMONIE LUXE : 134 NF + T.L.
(Prix maximum à l'utilisateur)

Avec dispositif contrôleur d'atmosphère obligatoire pour les locaux d'habitation, supplément de 43 NF + T.L.
Ligne sobre et élégante.
Présentation beige et havane martelé.

*Brûleur à haut rendement breveté S.G.D.G.
Flamme protégée.*

*Capacité de chauffe : 50 m³.
Consommation horaire : 180 gr de butane.
Plus de 100.000 appareils en service attestent la qualité des radiateurs **GAMA**.*

HARMONIE 61 : 119 NF + T.L.
(Prix maximum à l'utilisateur)

Présentation 2 tons très modernes. Beige et ivoire.

HARMONIE 61



Prix GAMA

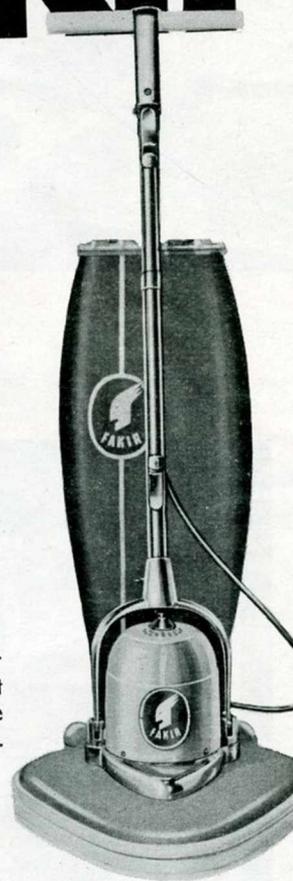
Sté **GAMA** - rue Ampère Les Graves **CUSSET** (Allier)

1299

Fakir Fakir

Fakir modèle 3SL, est une cireuse à trois brosses qui entretient tous les sols, rapidement et en profondeur. Elle lave, décape, cire, polit, et aspire la poussière. De longues années d'expériences de construction, et des ateliers de production des plus modernes, assurent la garantie d'un fonctionnement et d'une puissance maximum.

Grâce à cet appareil, vous pouvez gagner de nouveaux clients, et augmenter votre chiffre d'affaires.



FAKIR-WERK, Mühlacker/Württemberg

Fakir

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'EFFERVESCENCE de la politique internationale, la crise de Berlin et celle de Bizerte, l'échec des négociations engagées avec les rebelles algériens, pas plus que les vicissitudes de la politique intérieure et plus particulièrement l'agitation entretenue dans les milieux ruraux, ne réussissent à troubler l'activité économique en France. Après une brève période de plafonnement à un niveau élevé, la production industrielle a repris son ascension. Dès le début du printemps, l'activité a été plus forte. Les carnets de commandes, qui s'étaient légèrement dégonflés pendant l'hiver, ont été à nouveau garnis. Dans toutes les branches, un nouvel essor a commencé.

LE mouvement de la conjoncture de l'année 1961 ressemble ainsi singulièrement en France à celui de l'année précédente. Après une pause pendant le premier trimestre où l'économie semble digérer ses progrès antérieurs, l'expansion reprend dès le printemps et s'affirme même pendant l'été. Dans l'état actuel du marché et des carnets de commande, il est même infiniment probable que, comme l'année dernière, on assistera en automne à la prolongation de ce même mouvement de croissance. Le rythme sera-t-il aussi élevé que celui de l'année dernière qui avait été exceptionnellement fort ? Restera-t-il un peu plus lent ? Telle est la seule question qui puisse être actuellement posée. Mais même si le rythme élevé de l'année dernière n'était pas retrouvé cette année, l'évolution n'en serait pas moins satisfaisante et des progrès incontestables seront encore enregistrés.

IL n'existe en effet aucune raison pour que l'expansion puisse aujourd'hui s'arrêter. Le pouvoir d'achat reste élevé dans toutes les catégories de la nation. Les salaires qui forment la plus grosse masse des revenus sont toujours en hausse. Leur augmentation moyenne a été de 1,8 % pendant le premier trimestre et d'un peu plus de 2 % pendant le second. La durée hebdomadaire du travail s'est légèrement accrue. Dans une période de stabilité des prix, le pouvoir d'achat des salariés se trouve ainsi majoré d'environ 4 % depuis le début de l'année. Les profits industriels et commerciaux restent eux-mêmes en évolution satisfaisante et, en dépit des plaintes des agriculteurs, les revenus ruraux sont meilleurs dans la campagne en cours que dans la précédente. Le rendement des récoltes nouvelles, les majorations de prix obtenues pour un grand nombre de denrées, l'accroissement des subventions et des prestations de la sécurité sociale

apporteront encore au surplus aux agriculteurs français des ressources supplémentaires pendant la seconde partie de l'année. Ainsi, dans l'ensemble, la production est assurée de rencontrer un volume de demandes encore plus considérable que dans le passé.

LE risque économique, dans de telles conditions, n'est pas la crise de surproduction, mais au contraire l'excès de la demande par rapport aux possibilités de l'offre, la hausse désordonnée des prix et l'inflation. C'est un risque que côtoie l'économie française depuis quelques années. Il n'a pas jusqu'ici été trop grave en raison des réserves de possibilités dont disposait encore la production, de l'effort sérieux d'investissement qui a été entrepris, de l'appel au concours de productions étrangères sous forme d'importations accrues. Les mêmes remèdes pourrout sans doute être encore utilisés avec succès. Néanmoins, plus la production s'élève, plus les réserves de capacité inemployée se restreignent. Il est possible que des tensions apparaissent bientôt dans certaines branches. Elles constitueront des avertissements qu'il ne faudra pas négliger.

LE danger ne serait certainement pas grave et pourrait être aisément surmonté si l'évolution en hausse des revenus restait contenue dans des limites analogues à celles des dernières années. Si au contraire, sous la pression brutale des revendications d'une partie de la population, le revenu national était brutalement gonflé d'une manière artificielle, la situation serait plus inquiétante. L'agitation des milieux ruraux qui tend à obtenir par voie d'autorité une augmentation sensible des revenus agricoles doit être considérée avec attention. Si le relèvement du pouvoir d'achat des agriculteurs est compensé par une diminution des revenus des autres catégories de la population du fait d'un prélèvement fiscal plus important, d'énormes difficultés ne tarderont pas à être rencontrées. La charge fiscale est déjà trop sévère pour pouvoir être majorée et l'expérience a montré que toute tentative d'aggravation ne peut désormais se traduire que par une poussée d'inflation. Le gouvernement semble au reste l'avoir compris puisqu'il a annoncé qu'il renonçait à chercher une solution dans ce sens. Mais ce refus n'apporte pas par lui-même une solution au problème posé par la paysannerie. La question reste entière et des tentatives de réponse qui peuvent lui être données dépendent très probablement aujourd'hui l'avenir de l'expansion économique en France et même tout l'équilibre économique et financier du pays.



**FAITES DE LA GARANTIE UN BENEFICE
EN VENDANT UNE**



Miele **AUTOMATIC**

- car les Miele Automatic sont construites pour durer avec des matériaux de tout premier choix
- car toutes les Miele Automatic subissent contrôle sur contrôle en cours de fabrication
- car une Miele Automatic est ce qu'on peut proposer de plus perfectionné en matière de machine à laver complètement automatique (huit cycles différents, dont un pour linge fin)
- car les nombreux dispositifs de sécurité d'une Miele Automatic empêchent toute fausse manœuvre et assurent un fonctionnement sûr de la machine

Plus de 60 ans de recherches, plus de 5 millions de machines à laver MIELE en service dans le monde ont fait de l'Automatic une merveille de perfection qui respecte les habitudes de lavage de la bonne ménagère (prélavage, lavage, 5 rinçages, essorage)

Et vous pourrez proposer à votre clientèle toute une gamme de modèles Miele Automatic de 4,5 kgs, 5,5 kgs ou 7,5 kgs, avec ou sans scellement.

BON A DÉCOUPER

sans engagement de notre part
veuillez nous faire parvenir
une documentation complète.

Miele

30 r. Notre-Dame des Victoires PARIS 2*
Tél. : GUT. 57-00

M _____

LA CONJONCTURE EN FRANCE



PROTECTION INDUSTRIELLE

L'indice de la production industrielle sans le bâtiment a atteint le niveau record de 197 en mai, puis celui de 194 en juin. Après correction des variations saisonnières, ce même indice s'est établi à 184 en mai et 185 en juin et met en lumière l'expansion continue de l'activité française. La progression par rapport aux mois de mai et juin 1960 est respectivement de 6,4 % et 5,7 %.

Les secteurs dans lesquels l'augmentation de l'activité a été la plus importante sont ceux de :

- l'énergie + 13 %
- la chimie + 9 %
- la production des métaux + 6 %

SIDERURGIE

La production d'acier brut ne s'est pas maintenue en juin aux niveaux records des deux mois précédents et n'a pas dépassé 1 484 000 tonnes. Ce chiffre est cependant supérieur de 5 % à celui du même mois de 1960. La progression a été du même ordre de grandeur, d'une année à l'autre, pendant le mois de juillet.

Pour l'ensemble des pays de la C.E.C.A., la production d'acier des sept premiers mois de l'année se chiffre à 43 630 000 tonnes, en accroissement de 3,6 % sur l'année 1960. Cette progression est due en particulier à l'Italie et à la France. Le tableau ci-après indique le pourcentage d'expansion de chacun des six pays :

- + 10,8 % pour l'Italie,
- + 10,6 % pour la France,
- + 5,3 % pour les Pays-Bas,
- + 2,8 % pour l'Allemagne,
- + 2,4 % pour le Luxembourg,
- 6,5 % pour la Belgique.

CHARBON

La situation de l'industrie charbonnière française est toujours aussi peu satisfaisante et la production de houille et de lignite semble devoir se stabiliser aux environs de 4 millions et demi de tonnes par mois. Il a en effet été extrait 4 500 000 tonnes en mai et 4 591 000 tonnes en juin dernier. Ces chiffres sont respectivement en régression de 7 % et 12 % sur ceux de mai et juin 1960.

Les stocks de charbons marchands sur le carreau des mines sont toujours importants puisqu'ils représentent plus d'un mois de production. Ils étaient en mai de 4,7 millions de tonnes. Bien que très élevé ce chiffre est cependant en recul de 200 000 tonnes sur celui du même mois de l'année 1960.

Les importations de charbon ont atteint 1 430 000 tonnes pendant le mois de mai. Elles sont en partie nécessitées par la pénurie de certaines qualités sur le marché français. Notre principal fournisseur est toujours l'Allemagne de l'ouest, avec 517 000 tonnes, suivie par :

- la Sarre, avec 369 000 tonnes
- les Pays-Bas, avec 223 000 tonnes
- l'U.R.S.S., avec 101 000 tonnes
- l'Union belgo-luxembourgeoise, avec .. 92 000 tonnes

Les exportations, légèrement en régression, n'ont pas dépassé 100 000 tonnes.

La consommation apparente de charbon s'est établie pour mai 1961 à 5 760 000 tonnes. Elle est en retrait de plus de 3 % sur celle de mai 1960.

ELECTRICITE

La consommation totale de courant électrique a atteint 6 050 millions de kWh en juin dernier. Ce chiffre est en hausse de 11 % sur celui du même mois de l'année précédente.

A la mi-juin, le coefficient de remplissage des réservoirs était de 66,9 % pour l'ensemble du territoire métropolitain, contre 65,6 % un an plus tôt.

PETROLE

La consommation civile métropolitaine de produits pétroliers raffinés a été, comme en mars, très élevée pendant le mois de mai. Elle s'est chiffrée à 1 934 000 tonnes. L'augmentation est de

9,1 % sur le même mois de 1960. Le progrès est surtout sensible pour le carburant auto ainsi que pour le marché des soutes. La consommation de fuels lourds est en revanche en diminution de plus de 5 %.

Consommation civile de produits pétroliers raffinés

	Mai 1960	Mai 1961	Variations d'une année à l'autre
Essence auto	447 000 t	402 800 t	+ 12,5 %
Gas-oil (soutes exclues) ..	143 100 t	151 700 t	+ 6 %
Fuels fluides	348 000 t	370 000 t	+ 6,3 %
Fuels lourds (soutes exclues)	420 000 t	395 000 t	— 5,8 %
Soutes	141 700 t	164 000 t	+ 15,7 %

2 870 000 tonnes de pétrole brut ont été traitées dans les raffineries en mai 1961. L'augmentation est de 11,6 % comparative-ment à mai 1960.

La production nationale de pétrole brut s'est élevée en mai à 1 660 000 tonnes (y compris le Sahara et le Gabon). Alors que l'accroissement de production, d'une année à l'autre, n'est que de 5 % pour la métropole, il est de 165 % pour le Sahara.

La production de gaz naturel, pendant ce même mois de mai, a atteint 346 millions de mètres cubes. L'augmentation est de 54 % sur mai 1960.

PRIX DE GROS

L'indice général des prix de gros qui était de 181,8 en mai, s'est abaissé à 179 en juin pour remonter à 180,5 en juillet. Comparativement à juin et juillet 1960, la hausse est respectivement de 0,9 à 2 %. La hausse importante enregistrée en juillet est plus particulièrement due à l'augmentation des prix des produits alimentaires.

	Mai 1961	Jun 1961	Juillet 1961
Indice général	181,8	179,0	180,5
Produits alimentaires ..	166,6		
Produits industriels	191,2		
Matières premières indus- trielles	208		
Produits importés	179,1		

PRIX DE DETAIL

L'indice des prix à la consommation familiale à Paris, ou indice des prix des 250 articles, qui s'établissait en baisse depuis le mois de mars, s'est inscrit en mai à 132,7, en juin à 132,4, puis est remonté en juillet à 133,4. D'une année à l'autre, l'augmentation est de 1,6 % pour juin et de 2,1 % en juillet.

L'augmentation enregistrée entre les mois de juin et juillet de cette année est due surtout, comme pour les prix de gros, à l'élévation des prix de détail des denrées alimentaires à laquelle s'est ajoutée l'augmentation semestrielle des loyers.

	Mai 1961	Jun 1961	Juillet 1961
Indice d'ensemble	132,7	132,4	133,4
Denrées alimentaires ..	130,6		
Chauffage, éclairage ..	133		
Objets manufacturés ..	123,8		
Services	153,4		



Relaxez-vous
la clé de votre tranquillité
c'est de vendre
les cuisinières

Sauter
GAZ

ventes en sécurité...!
avec la qualité traditionnelle Sauter

Publi-Syntax 1583



- grilles "étoiles" à stabilité totale.
- table de travail étanche.
- ligne "Prisme".
- four "grand espace" commandé par thermostat de précision suisse.

Un effort publicitaire
sans précédent !

En 1961
la Publicité Presse et Radio Sauter
atteint 6.150.000 Familles françaises.



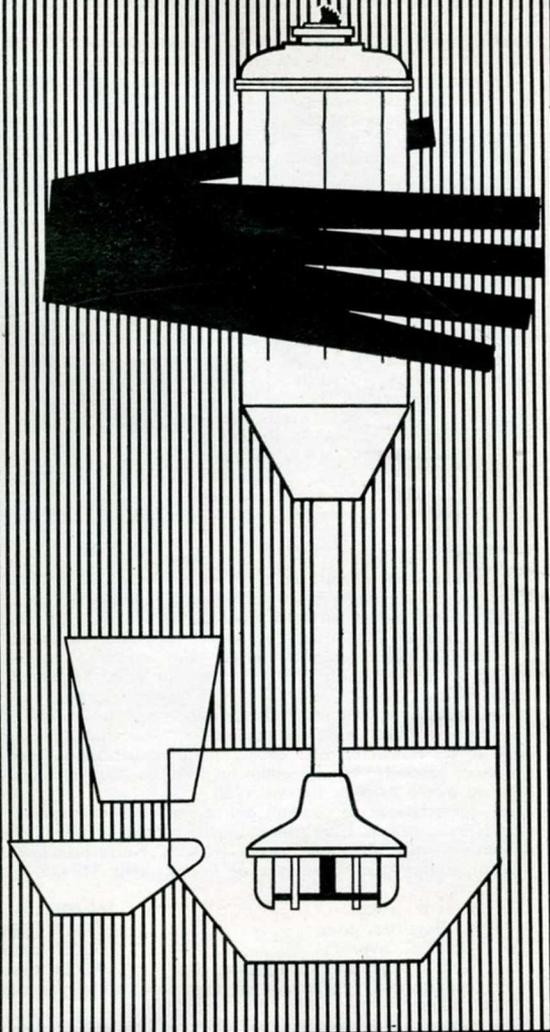
c'est la CLÉ de votre tranquillité

Sauter
GAZ

25, Avenue de la Grande Armée PARIS 16^e - KLE 37-00

bamix

le magicien de la cuisine moderne



1287

bamix le robot ménager de renommée universelle s'adapte à chaque récipient; il est possible de l'utiliser dans la casserole même où s'effectue la cuisson et pendant celle-ci; un nettoyage supplémentaire est ainsi évité.

Documentation gracieuse sur simple demande à

ESG-FRANCE S.A. ST-LOUIS (Ht-R.)
8, rue de l'Usine, Tél. : 145

Concessionnaire exclusif **bamix** s.a.r.l., PARIS.

EQUIPEMENT MÉNAGER

CHAUFFAGE • CUISINE • FROID • SANITAIRE

arché commun



ULTIMHEAT®
VIRTUAL MUSEUM

LE Marché Commun qualifié il n'y a pas si longtemps encore de « tarte à la crème pour économiste distingué » se révèle être aujourd'hui l'une des préoccupations essentielles du Français moyen : le beefsteack est trop cher parce que nos voisins allemands ne nous achètent pas suffisamment de quartiers avants, les prix des frigos baissent sous la pression de la concurrence italienne ou allemande ; les paysans sont mécontents parce que les frontières ne s'ouvrent pas suffisamment à leurs produits ; les automobilistes rêvant de Mercedes ou d'Alfa Romeo souhaitent un abaissement rapide des droits de douane, etc. Bref, le Marché Commun est devenu l'affaire de Monsieur Tout le Monde.

DUPONT, petit bourgeois « de droite » se passionne pour les efforts de M. Mac Millan qui voit dans l'adhésion au Marché Commun la sauvegarde de la Livre... et de l'Angleterre, tandis que Mme DURAND, concierge « de gauche » s'inquiète du demi échec enregistré par le Chancelier Adenauer aux récentes élections allemandes. Nombreux sont les Français qui se découvrent, consciemment ou non, une soudaine vocation européenne et un soudain désir de brûler les étapes fixées par le traité de Rome.

Une accélération est-elle souhaitable ? Les opinions sont très partagées et il semble que deux préalables s'imposent à tous les esprits que n'aveugle aucune passion ou intérêt particulier :

- l'harmonisation rapide des conditions de production, salaires féminins, charges sociales et fiscales, etc...
- la mise en œuvre rapide d'une politique agricole commune.

La demande d'adhésion de la Grande-Bretagne semble jouer dans le sens de l'accélération car les Six ont intérêt à augmenter l'avance acquise sur leur nouveau partenaire.

Le recul de l'autorité du chancelier Adenauer peut également jouer dans le même sens. S'il demeure au pouvoir, le « vieux renard » devra sans doute chercher à favoriser, dans le cadre du Marché Commun, l'expansion économique que d'autres voudraient promouvoir dans un cadre plus vaste.

Quoiqu'il en soit, il ne faut pas s'attendre à de profonds bouleversements. La libération des échanges prouve qu'il ne suffit pas d'ouvrir les barrières douanières pour assister aussitôt à une invasion de matériel étranger. Le mode de vie, les habitudes constituent une force d'inertie dont il serait dangereux de sous-estimer l'importance. Les ménagères françaises ne se précipitent pas sur les machines à laver automatiques allemandes et les maîtresses de maison d'Outre-Rhin n'estiment pas devoir s'équiper immédiatement en cuisinières françaises. Et quand l'été est pluvieux, les réfrigérateurs restent dans les magasins en Allemagne et en Italie comme en France.

Quelle sera l'ampleur de la prochaine étape, le 1^{er} janvier prochain ? Tout porte à supposer qu'elle dépassera les objectifs prévus par le Traité de Rome. Le volume des échanges entre les Six continuera à progresser au cours de l'année 1962 et il est vraisemblable que l'on commence à percevoir les incidences du Marché Commun sur les circuits commerciaux qui n'avaient pas été sensiblement affectés jusqu'ici. C'est un sujet que nous développerons dans un prochain numéro.



LA FOIRE DE COLOGNE

La Foire Internationale d'Automne de la Quincaillerie et de l'Équipement Ménager s'est tenue à Cologne du 8 au 10 septembre. Malgré le climat de tension politique auquel les Allemands étaient, à la veille des élections, particulièrement sensibles, cette foire s'est déroulée dans les conditions normales confirmant son caractère international et son rôle de plate-forme européenne pour les articles de quincaillerie et d'équipement domestique.

Dans le présent numéro, nous nous attacherons plus spécialement à dégager les tendances des principaux marchés et à souligner les perspectives qui semblent devoir s'offrir sur le marché allemand. Dans le prochain, nos correspondants insisteront plus spécialement sur les nouveautés et l'évolution technique ou fonctionnelle des différents articles présentés.

QUELQUES CHIFFRES

1 304 firmes représentant 16 pays ont exposé à Cologne cette année, contre 1 305 représentant 15 pays en 1960. Il convient de souligner ce remarquable équilibre qui se traduit également par le nombre des visiteurs : 30 980 dont 4 190 étrangers représentant 61 pays, contre 31 750 dont 4 400 étrangers l'année dernière.

La France venait cette année encore en tête des exposants étrangers avec 69 firmes contre 74 l'année dernière.

Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, la Foire d'Automne est moins importante que la Foire de Printemps. Elle dispose d'ailleurs d'une surface réduite en l'absence des fabricants d'appareils de chauffage qui, en février, occupent intégralement les halls 9 et 10. Rappelons pour mémoire que la Foire de Printemps 1961 se caractérisait par les chiffres suivants : 1 668 exposants, 58 700 visiteurs, dont 7 900 étrangers représentant 58 pays.

L'année 1962 enregistrera sans doute de nouveaux records car des bâtiments complémentaires vont être mis en chantier. Ils permettront notamment d'accueillir de nombreux exposants qui ne pouvaient trouver place jusqu'à maintenant sur les 100 000 m² qu'occupe la Foire et aussi une plus grande spécialisation des halls.

ACTIVITE SATISFAISANTE DANS UN CLIMAT DIFFICILE

Comme nous l'avons déjà noté, la Foire de Cologne d'automne s'est déroulée une semaine avant les élections allemandes et dans une période de très forte tension internationale. Les Allemands, plus que tout autre, étaient sensibles aux difficultés dont Berlin était à la fois le centre et le prétexte.

Certains flottements ont été enregistrés et le commerce s'est engagé avec prudence, mais dans l'ensemble le volume des affaires traitées a été très proche de la normale. Le haut niveau d'activité et les longs délais de livraison imposés par les industriels allemands ont joué efficacement en faveur du renouvellement des commandes traditionnelles. Il semble même qu'ils ont favorisé l'ouverture progressive du marché allemand aux pro-

ductions étrangères plus spécialement à certains articles français.

LES TENDANCES DES PRINCIPAUX MARCHES.

D'une manière générale, le niveau des prix n'a pas subi de modifications sensibles. On note toutefois certaines hausses devenues indispensables par suite de l'augmentation progressive des salaires en République Fédérale. Le processus de l'augmentation des prix européens que nous connaissons bien en France se produit maintenant en Allemagne. A ces hausses, il convient cependant d'opposer quelques légères baisses qui ont surtout été notées pour des articles en matière plastique de qualité courante.

Dans le domaine des gros appareils ménagers, il faut signaler tout spécialement l'intérêt croissant porté aux machines à laver la vaisselle dont le nombre augmente sans cesse. Pour les machines à laver le linge, la tendance est toujours à l'automatisme, mais il semble qu'un courant se dégage en faveur de la réduction du volume. On retrouve ainsi la tendance amorcée il y a maintenant deux ans au Salon des Arts Ménagers, concrétisée cette année par des machines à tambour ne dépassant pas 40 cm de largeur pour une hauteur et une profondeur normales (80 et 60 cm).

En ce qui concerne les réfrigérateurs, des hausses ont été enregistrées malgré la mévente de cet été et les stocks considérables qui demeurent dans les magasins ou chez les fabricants. Cette tendance est à rapprocher des baisses vers lesquelles s'orientent les fabricants français, également victimes du mauvais temps au cours de l'été. On note aussi l'apparition d'un certain nombre de modèles nouveaux répondant apparemment mieux aux exigences croissantes des ménagères.

Dans le domaine des petits appareils électro-ménagers, il convient de mentionner une poussée des batteurs et mixers. Le moulin à café électrique est toujours très demandé, mais les résultats acquis par l'industrie allemande freine de plus en plus les importations étrangères, françaises notamment. Le marché des aspirateurs et cirieuses demeure très important, la production allemande représentant environ 4 fois la production française.

IMPORTANTE PARTICIPATION FRANÇAISE

Les 70 exposants français se répartissaient dans la quasi totalité des secteurs d'activité : réfrigérateurs, machines à laver, petit électro-ménager, articles de ménage divers, quincaillerie classique, outils d'agriculture et de jardin.

Le Syndicat de la Construction Electro-Thermique et Electro-Domestique était présent mais le nombre de ses exposants était plus réduit que l'année dernière. Les fabricants de réfrigérateurs par contre avaient fait un effort important et parmi les groupements généralement présents à Cologne, on a noté seulement Le Dragon et Thiers-Export.

D'une manière générale, les exposants se sont montrés satisfaits des résultats obtenus. Nous avons même eu l'impression que le marché allemand qui était resté jusqu'ici relativement fermé dans certains secteurs commençait à s'ouvrir. Les longs délais de livraison imposés en tous domaines par les fabricants allemands en sont sans doute la cause.

L'EUROPE S'AFFIRME

Parmi les 15 pays présents à Cologne en dehors de l'Allemagne, ce sont évidemment les Européens qui représentaient l'essentiel de l'offre. Parmi eux l'Autriche (7 exposants), la Belgique (5 exposants), le Danemark (11 exposants), la Finlande (1 exposant), la France (69 exposants), la Grande-Bretagne (15 exposants), l'Italie (15 exposants), la Norvège (16 exposants), les Pays-Bas (14 exposants), la Pologne (1 exposant), la Suède (16 exposants), la Suisse (29 exposants):

La présence régulière des fabricants anglais est à souligner au moment où la Grande-Bretagne demande son adhésion au Marché Commun. On remarquera également l'intérêt que portent à la Foire de Cologne divers pays de ce qui fut la Zone de Libre Echange, notamment la Norvège, la Suède et la Suisse. Sans le cadre du Marché Commun il convient de rappeler le dynamisme des firmes italiennes dont les principales ont réussi à prendre pied sur le marché allemand qui se révèle pourtant très difficile. Les prix italiens demeurent les plus bas et comme nous l'avons maintes fois souligné, notre principal concurrent n'est pas l'Allemagne mais l'Italie.

EVOLUTION DES APPAREILS

Ce sujet sera traité dans le prochain numéro par nos correspondants allemands.

AUGMENTATION DES IMPORTATIONS ALLEMANDES

Certains fabricants français nous ayant fait part des possibilités nouvelles qui semblent s'offrir à leurs produits sur le marché allemand, nous publions ci-après l'essentiel d'une étude réalisée par les services de presse de la Foire de Cologne :

Dans le cadre de l'accroissement du commerce extérieur de la République Fédérale en produits industriels de tous genres, l'augmentation des importations a été au cours des années passées relativement plus importante que celle des exportations. En 1960, les importations de la République Fédérale en produits finis ont été plus élevées de 24,6 % que celles de l'année précédente. A partir de 1957, les importations de produits finis sont passées de 6,3 milliards de DM à 13,7 (1960),

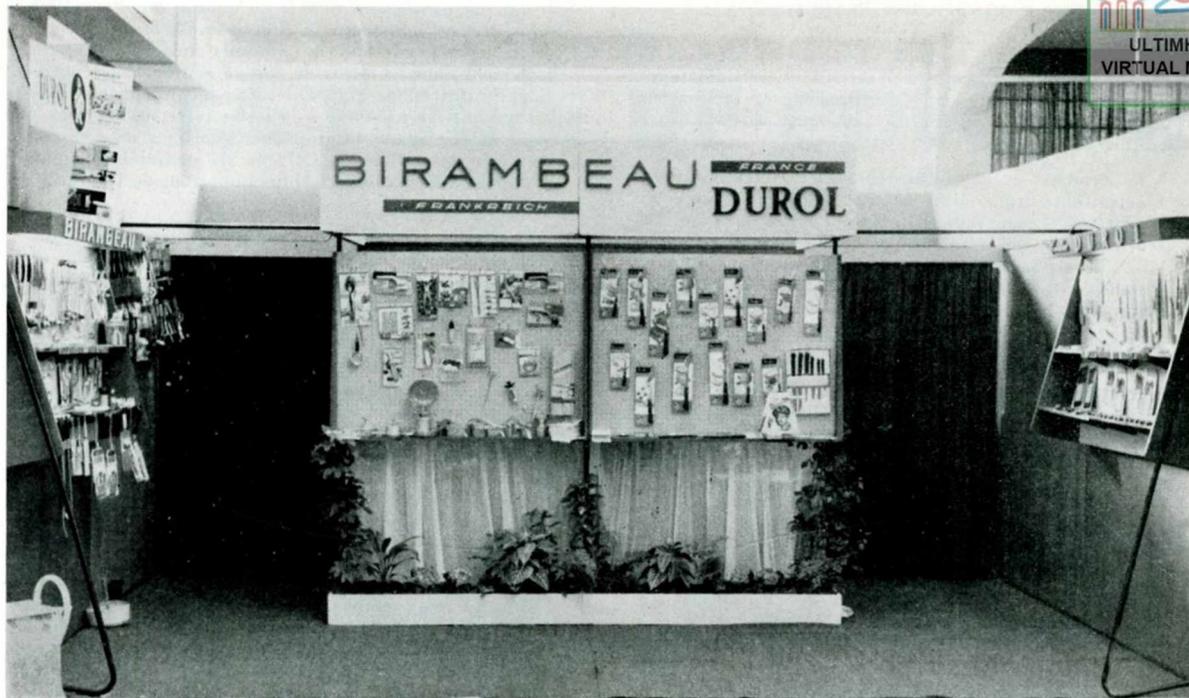
et ont par conséquent doublé en quatre ans. Pour cette progression continue. Cet accroissement considérable des importations de produits finis est intervenu également dans les biens de consommation, entre autres dans les articles de quincaillerie et d'équipement ménager qui ont été présentés à la Foire Internationale de la Quincaillerie et de l'Équipement Ménager de Cologne. La Foire spécialisée de Cologne est considérée comme le marché international le plus important de la branche en Europe.

La France a réussi l'an dernier à accroître d'une manière particulièrement sensible le chiffre de ses exportations. En 1960, les importations de la République Fédérale en provenance de France, en ce qui concerne ces catégories de produits, ont augmenté de 39,1 % par rapport à 1959 et sont passées de 1 585 millions de DM en 1959 à 2 204 millions en 1960. Parmi les produits finis d'origine industrielle livrés à l'Allemagne par la France figuraient beaucoup de biens de consommation. Comme il ressort de la liste ci-dessous, les importations de l'Allemagne ont augmenté dans les catégories suivantes : plastiques et articles en matières plastiques, verrerie, porcelaine et céramique, outils, articles de coutellerie et autres articles de quincaillerie, articles électro-techniques. Il convient d'ajouter à cette liste un grand nombre d'articles isolés. L'accroissement des importations de réfrigérateurs français est particulièrement remarquable. Les importations de machines à laver pour le ménage ont également augmenté. Le recul des importations en appareils de cuisine électriques est dû sans doute à une certaine saturation du marché et à une augmentation de la concurrence allemande, dont la France, au cours de ces dernières années, a pu vendre un grand nombre en Allemagne occidentale. Dans l'ensemble, les débouchés que trouvent les biens de consommation français en Allemagne se sont élargis. L'exposition des produits français à la Foire de Cologne y a certainement contribué pour une large part.

Les exportations de produits finis allemands sur la France, comme les chiffres ci-dessous l'indiquent, ont elles aussi continué à progresser.

Echanges entre la République Fédérale et la France dans la Quincaillerie et l'Équipement Ménager.

	IMPORT		EXPORT	
	1960	1959	1960	1959
	(en millions de DM)			
Produits finis industriels, total ..	2 204	1 585	2 663	1 827
Plastiques et articles en plastiques	45	27	57	46
Verrerie, porcelaine et céramique	15	8	40	25
Outils, coutellerie et quincaillerie divers	49	22	159	96
Electro-technique	98	62	156	112
Articles particuliers				
Réfrigérateurs et machines frigorifiques	3,9	1,4	7,6	2,7
Machines à laver pour le ménage, électriques	4,9	3,8	2,5	2,1
Appareils de cuisine électriques ..	7,7	11,1	0,9	0,8
Aspirateurs et ciroues à parquet	0,1	0,2	2,1	1,4
Appareils de chauffage électriques pour le ménage	1,3	0,7	3,1	1,5
Rasoirs électriques, non électriques, lames	0,3	0,2	0,7	0,5
Couverts	0,6	0,3	0,7	0,5
Poêles et articles de ménage en acier	3,2	1,9	10,4	5,6
Articles de ménage, bijoux et articles sanitaires en plastique	0,9	0,5	1,2	0,6
Verrerie de ménage	1,6	0,8	3,8	3,5



Établissements BIRAMBEAU

Interview de M. Jean BIRAMBEAU, Directeur Commercial

Question. — Certains exposants estiment que les résultats de cette foire ont été moins satisfaisants que ceux acquis l'an dernier. Est-ce votre avis ?

M. Jean BIRAMBEAU. — Nous avons eu l'impression qu'il y avait un peu moins de monde, mais pour nous, les résultats sont sensiblement identiques, qu'il s'agisse du nombre de visiteurs accueillis sur le stand ou du nombre de commandes. Même comparés à ceux de la Foire du Printemps, les résultats de la présente foire sont satisfaisants.

Je dois ajouter que nous avons enfin l'impression de voir le marché allemand s'ouvrir à nos produits. Jusqu'ici, nous venions surtout à Cologne pour nos clients des autres pays et nos précédentes participations nous laissaient peu d'espoir de vendre aux Allemands eux-mêmes. Nous viendrons désormais avec des ambitions nouvelles.

Question. — Les clients allemands s'intéressent-ils aux mêmes articles que vos autres clients étrangers ?

M. Jean BIRAMBEAU. — En principe, oui. Tous les acheteurs de tous les pays avec lesquels nous tra-

vailons apprécient l'ampleur de notre gamme, les coloris de nos articles, la qualité de la présentation. Le prix n'est plus le seul élément déterminant, le client s'intéresse de plus en plus à l'esthétique et à la présentation. Les efforts que nous avons entrepris dans ce domaine ont donné de très heureux résultats. Même pour certains articles classiques, tels le coupe-frites et le couteau julienne, nous avons pu, grâce à une amélioration de la présentation, développer considérablement des ventes qui étaient stationnaires depuis des années.

Question. — Dans quels pays obtenez-vous les meilleurs résultats ?

M. Jean BIRAMBEAU. — Actuellement, nous exportons régulièrement dans 47 pays. Depuis le début de l'année, nos ventes ont augmenté de manière très sensible dans les pays ci-après : Italie, Angleterre, Suisse, Iran, Maroc, Portugal, Grèce, Danemark, Islande, Chili, Golfe Persique, Curaçao, etc...

Il est encore trop tôt pour donner des chiffres, mais pour les huit premiers mois de l'année, nous sommes en très net progrès par rapport à 1960.

FOIRE DE COLOGNE

Interview de M. MARIELLE, Directeur

QUESTION. — *Comment se justifie votre présence à la Foire de Cologne de septembre alors que la plupart des fabricants d'appareils de chauffage n'exposent qu'au printemps ?*

M. MARIELLE. — Notre participation à la Foire de Cologne de septembre répond à deux objectifs :

1) Une volonté de permanence. Nous voulons que nos clients étrangers sachent qu'ils peuvent toujours nous trouver à Cologne et qu'ils aient confiance dans la continuité de nos efforts pour les bien servir.

2) Un désir d'appuyer au maximum l'organisation que nous avons mise sur pied en Allemagne : création d'une société filiale avec son personnel de direction et d'exécution, ses représentants, ses entrepôts. J'ajouterai — et cette foire le prouve — qu'il est possible de réaliser des affaires importantes en septembre même dans le domaine du chauffage.

QUESTION. — *Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur les résultats acquis ?*

M. MARIELLE. — Il est difficile de distinguer entre les affaires réalisées sur le stand et celles qui auraient été conclues normalement par nos représentants. Je puis toutefois vous dire que cette foire nous a amené de nouveaux clients dont quelques uns très importants.

QUESTION. — *Quel accueil a été réservé à votre nouveau poêle à mazout ?*

M. MARIELLE. — Excellent. La présentation plait beaucoup et notre prix est compétitif.

Cet appareil semble promis à un très bel avenir. Malheureusement, nous ne pouvons prendre des engagements que pour des quantités limitées car il nous faut faire face en priorité aux commandes de notre clientèle française.

QUESTION. — *En France, GAMA est synonyme de bas prix. Votre politique est-elle la même à l'étranger ?*

M. MARIELLE. — Bien sûr. Une firme comme la nôtre ne peut avoir deux politiques de vente. Nos appareils sont étudiés rationnellement. Nous sommes équipés pour produire dans de très bonnes conditions et nous tenons à faire profiter l'utilisateur de prix aussi bas que possible sans pour autant négliger la qualité.

QUESTION. — *Reviendrez-vous au printemps ?*

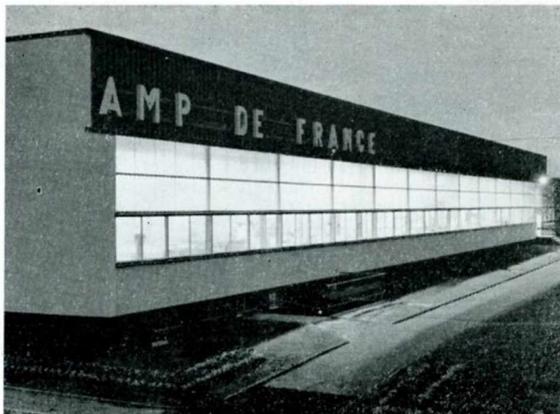
M. MARIELLE. — Certainement. Nous sommes bien décidés à poursuivre nos efforts à l'exportation.



AVIS ET COMMUNIQUÉS



« AMP » DE FRANCE INAUGURE SA NOUVELLE USINE DE PONTOISE



La Société AMP de FRANCE vient d'inaugurer sa nouvelle usine de Pontoise en présence de Monsieur LAMBERT, Sous-Préfet de Pontoise, de Monsieur CHAUVIN, Sénateur-Maire de Pontoise, et de nombreuses personnalités de la région, et du monde de l'industrie.

Au cours de l'inauguration, les invités ont effectué une visite complète des installations par petits groupes ; ils ont pu également assister au départ d'une dizaine de camions appartenant à divers clients de la Société AMP, de France, venant de prendre leur première livraison symbolique.

Cette nouvelle usine, dont la surface actuelle est de 2 350 m², couvrira 5 500 m² lors de son extension vers 1963 et permettra donc de regrouper la totalité de ses Services.

Avec ses installations actuelles, l'usine de Pontoise est équipée non seulement pour répondre aux besoins de l'industrie française, mais aussi à ceux de l'exportation.

Monsieur Frédéric A. Celler, Consultant de AMP Inc., qui prendra prochainement ses fonctions de Directeur Général de AMP de FRANCE, rappelle que AMP de FRANCE fait partie du groupe international des Sociétés AMP qui est la première firme du monde spécialisée dans la fabrication des cosses, connecteurs et connexions électriques sans soudure employés par toutes les industries utilisant des circuits électriques, du rasoir électrique aux fusées spatiales.

Avec cette nouvelle usine de Pontoise, le groupe international des Sociétés AMP dispose maintenant de 27 usines appartenant aux 12 Sociétés AMP réparties dans le monde.

La création de l'usine de Pontoise fait partie du plan général d'expansion du groupe AMP en Europe : au cours de l'automne en effet, seront inaugurées deux nouvelles usines en Ecosse et en Hollande.

LA MARQUE NATIONALE NF-MAZOUT

En collaboration avec l'Association Technique du Mazout et le Laboratoire du Centre Technique des Industries de la Fonderie, l'AFNOR a établi une première liste de poêles à combustible liquide conformes aux prescriptions de la norme NF D 35-385, qui figurera dans ce guide.

La Marque NF-MAZOUT dont seront revêtus ces appareils apportera les mêmes garanties de bon fonctionnement que les autres marques NF qui l'ont devancée ont apporté aux usagers qui leur ont fait confiance.

La norme française NF D 35-385 définit, en effet, les caractéristiques de construction, d'usage, de tenue au feu, d'efficacité auxquelles doivent satisfaire les appareils admis au port de l'estampille NF-MAZOUT.

De nombreux essais en laboratoire permettent de garantir un fonctionnement souple et normal entre des allures extrêmes bien définies.

L'usager qui fait confiance à la Marque NF-MAZOUT est donc assuré d'acquiescer un appareil solide, souple, hygiénique, d'un rendement élevé, donc économique.

RADIATEURS BUTANE MOBILES SANS EVACUATION

A l'entrée de la saison de chauffage, il apparaît indispensable de rappeler les recommandations concernant les radiateurs mobiles à butane sans évacuation.

Ces recommandations prescrivent la nécessité impérieuse de ne livrer que des appareils équipés de dispositifs de sécurité dits « contrôleurs d'atmosphère » quels que soient leur mode de fonctionnement et leur destination.

En effet, il n'est pas possible de connaître l'usage que le particulier fera finalement du radiateur qu'il achète, et même s'il affirme que l'appareil est destiné à des locaux autres que l'habitation, rien ne prouve qu'en raison de sa mobilité et de sa facilité d'emploi il ne soit pas utilisé par la suite dans une pièce d'habitation. En cas d'accident la responsabilité du revendeur peut alors être gravement mise en cause, le prétexte invoqué d'un emploi restreint précisé par le client lors de l'achat n'ayant aucune valeur en l'espèce auprès d'une juridiction pénale.

La réglementation notifiée par les pouvoirs publics (ministère de l'Industrie) datant de février 1960 est d'ailleurs formelle à ce sujet et il est absolument indispensable de s'y conformer en ne vendant que des appareils avec dispositif de sécurité.

(Communiqué de l'U.F.A.C.D.)

LE « SIQUEM » 1962 AURA LIEU DU 25 MARS AU 2 AVRIL

En 1962, le SALON INTERNATIONAL de la QUINCAILLERIE, de l'OUTILLAGE, de l'EQUIPEMENT MENAGER et du CHAUFFAGE, aura lieu du 25 mars au 2 avril à LYON, en même temps que la Foire Internationale.

Ce sera le troisième.

Le recrutement des exposants se poursuit à un rythme accéléré et les emplacements sont très demandés.

Les dirigeants espèrent, en 1962, atteindre au moins 800 exposants, dont un nombre important de firmes étrangères.

A fin juillet, le Comité avait enregistré des inscriptions émanant des industries suivantes :

- Chauffage (charbon, mazout, gaz, électricité, etc.).
- Sanitaire.
- Appareillage électro-domestique.
- Petit matériel électrique.
- Mobilier métallique.
- Meubles de cuisine.
- Cuisinières.
- Réfrigérateurs.
- Chauffe-eau.
- Machines à laver.
- Articles de ménage.
- Coutellerie.
- Outillage.
- Matériel de soudage.
- Quincaillerie d'Ameublement.
- Stores.
- Serrurerie, ferronnerie.
- Articles de tôlerie.
- Quincaillerie de bâtiment, etc.

Les Industriels intéressés par une participation au « SIQUEM » 1962, doivent s'inscrire d'urgence.

les marchés

La reprise de l'activité économique s'esquisse plus rapidement que l'année dernière, mais il faudra évidemment attendre le mois d'octobre avant que la tendance des prochains mois se dégage avec précision.

Les articles de ménage (sauf le galvanisé dont la situation est grosso modo celle du premier semestre 1960) ont « démarré » dans de bonnes conditions. La situation demeure plus incertaine pour les appareils de cuisson et de chauffage, les machines à laver et le petit appareillage électro-ménager. Seule une reprise importante dans les derniers mois de l'année permettrait de compenser l'activité médiocre du premier semestre.

Certains supposaient, on s'en souvient, qu'une hausse des produits sidérurgiques pourrait intervenir pendant les vacances. Certes, l'éventualité d'une telle hausse est toujours envisagée dans les milieux professionnels ; mais elle semble écartée, dans l'immédiat au moins. Les baisses de la sidérurgie allemande, les revendications du monde rural, le traditionnel rendez-vous d'octobre y contribuent à coup sûr. Mais la question sera posée à nouveau à un moment ou à un autre et nous aurons très certainement l'occasion d'y revenir. (Selon toute hypothèse, cette hausse resterait limitée — 3 ou 4 %, dit-on — et ne devrait pas entraîner des réajustements de tarifs supérieurs à 2 ou 3 % dans la grande majorité des cas.)

ARTICLES DE MENAGE

Aluminium

La reprise de septembre s'annonce à la fois rapide et satisfaisante ; la progression du marché se situe à 10 % environ par rapport à 1960. Le ralentissement d'activité du mois d'août, traditionnel à cette période de l'année, a été, semble-t-il moins sensible qu'à l'habitude. Dans ces conditions, le troisième trimestre devrait confirmer la progression déjà enregistrée à l'issue du premier semestre.

Les réajustements de tarifs décidés par les fabricants à la suite de la mise en liberté de leurs prix n'excèdent pas 2 % en moyenne.

BUTANE - PROPANE

Le tonnage distribué en juin :

— Butane	61 606 tonnes
— Propane	17 620 tonnes

et en juillet :

— Butane	65 345 tonnes
— Propane	16 157 tonnes

correspond pour le butane à une progression de 2 % par rapport à juin 1960 et de 6,5 % par rapport à juillet 1960, et pour le propane à une progression de 20 % par rapport à juin 1960 et de 17,5 % par rapport à juillet 1960.

CHAUFFAGE - CUISINE

Il est trop tôt encore pour prétendre déceler la tendance du marché dans les prochains mois. Cependant, les commandes de réapprovisionnement des revendeurs devraient stimuler l'activité du marché au cours des prochaines semaines. On sait que depuis le mois de mars le marché souffre d'une médiocrité persistante qui incite évidemment les fabricants à une grande réserve de pronostic sur l'évolution de fin d'année.

REFRIGERATEURS

On sait que le marché qui avait bénéficié jusqu'à la fin d'avril d'un mouvement de commandes très satisfaisant a souffert en mai et pendant la première quinzaine de juin d'un net fléchissement d'activité. Les fortes chaleurs du 15 juin au 15 juillet ont été à l'origine d'un nouvel essor de la demande auquel a succédé, comme il est normal, le creux habituel du mois d'août. Tous comptes faits, la situation du marché intérieur depuis le début de l'année fait ressortir une légère progression par rapport à 1960.

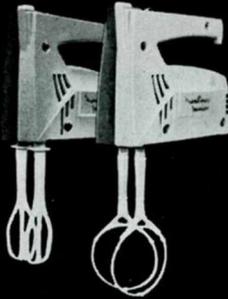
Les exportations à l'étranger apparaissent en très nette progression sur 1960 tandis que les événements d'Algérie ont provoqué une non moins nette détérioration des ventes dans la zone franc.

Sur la base des résultats déjà enregistrés, il semble que l'activité du marché doive être supérieure à celle de 1960.

Moulinex

BATTEURS

1.100 tours minute

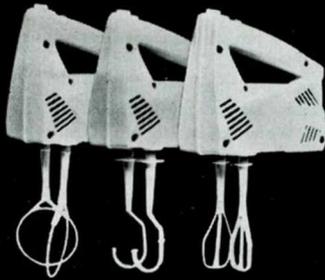


N° 1
JUNIOR

2 jeux de 2 fouets
NF
22,50

*Pour faire les œufs en neige,
battre les purées, la mayonnaise*

NOUVEAUTÉ

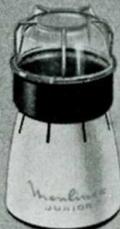


N° 2
SENIOR

3 jeux de 2 fouets
NF
27,50

N° 3 STANDARD 3 jeux de 2 fouets **28,60** NF

MOULINS A CAFÉ ELECTRIQUES



JUNIOR 14,30 NF

MIXER-BABY

20.000 tours minute

le potage en 15 secondes,

LE MIXER
avec gobelet et filtre

34,50 NF

JUS DE FRUITS
JUS DE TOMATES
JUS DE LÉGUMES

gobelet et
filtre seuls
6,50 NF

LE MIXER
Seul **29,50** NF



ROBOT-MARIE

Passe-purées - Mixer-Pétrin - Brosse à récurer
L'ensemble complet

69,50 NF

SÈCHE-CHEVEUX

NOUVEAUTÉ



MODÈLE N° 2
SUR TABLE

avec son casque
souple de séchage



2 allures de chauffe :
chaud et tiède.
Ventilation accélérée **34,50** NF



N° 1
en 110 v. NF
19,00
Suppl. pour 220 v. 2,00 NF

casque souple **9,90** NF
adaptable

prix et qualité par la

libère la femme!

KM1 COMBINÉ HACHOIR-RAPES

HACHOIR nouveau
modèle, carrosserie plastique
et bloc-hachoir nylon
BLOC-RAPEUR
4 râpes

Le Combiné complet

59,90 NF

Le hachoir seul **49,90** NF

Les 4 râpes seules **12,00** NF



ROBOT CHARLOTTE

moteur surpuissant
hachoir à gros rendement
4 râpes
presse-fruits

LA PETITE USINE COMPLÈTE

88,00 NF



KM2 COMBINÉ HACHOIR-RAPES

POUR PROFESSIONNELS
ET COLLECTIVITÉS

Puissance 1/2 CV

179,80 NF

HACHOIR : Débit 1 K° de viande par minute
4 RAPES : Diamètre 84 m/m à grand rendement



production de masse

POLYREY

C'EST dans le cadre d'un voyage organisé à l'occasion du lancement du « bleu espace » que nous avons visité l'usine de COUZE près de BERGERAC, dans laquelle la Société TANINS REY fabrique le POLYREY, panneau de revêtement plastique « Lamifié ».

Tous nos lecteurs connaissent évidemment les revêtements plastiques « Lamifiés ». Peut-être n'est-il cependant pas inutile de rappeler leur composition.

Chaque panneau comporte un certain nombre de feuilles de papier kraft imprégné de résines phénophènes (8 à 30 suivant l'épaisseur désirée), un papier écran, une feuille de papier décorative et une feuille de protection en papier également imprégné qui a la propriété de devenir transparent à la cuisson. En langage de spécialistes, les feuilles de kraft forment le noyau, le papier qui donnera à la feuille sa teinte est appelé décor et le papier de protection overlay. L'ensemble de ces feuilles est rendu parfaitement homogène par polymérisation à chaud sous haute pression.

La cellulose qui est à la base du papier est depuis fort longtemps une des productions importantes de la Société TANINS REY et la fabrication des panneaux plastiques « Lamifiés » traduit une évolution logique des activités de cette entreprise à caractère familial.

L'usine de POLYREY construite à Couze près d'une unité de production de cellulose a été inaugurée en mai 1956. Dès l'origine, de puissants moyens techniques furent mis en œuvre. La capacité de production a cependant plus que doublé depuis cette époque grâce à l'installation de nouvelles machines ultra modernes.

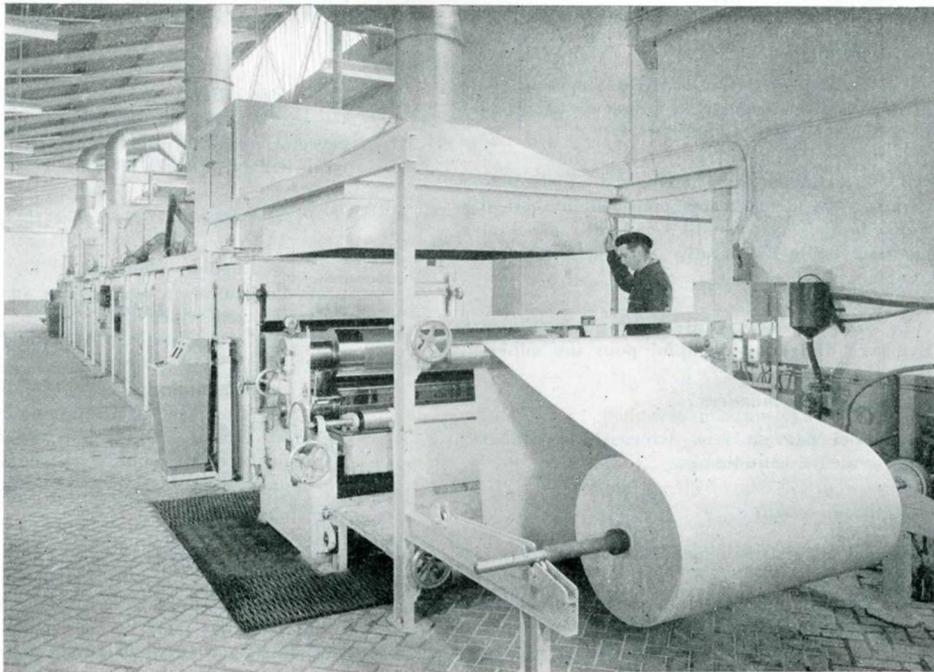
L'imprégnation des feuilles et la polymérisation des panneaux sont les deux étapes essentielles de la fabrication. Trois lignes d'imprégnation sont installées dans des ateliers parallèles à proximité immédiate de l'aire de stockage des bobines de papier. Chacune a sa fonction propre. L'une est affectée aux noyaux, une autre aux écrans et aux feuilles-support des fabrications spéciales, la dernière aux décors et overlays.

La composition des résines thermodurçissables diffère pour chaque ligne. La première est à base de vèphène, la seconde de résines spéciales, la troisième à base de mélamine. La technique d'imprégnation est sensiblement identique sur chaque ligne qui comprend un imprégnateur, un long tunnel de séchage et un appareillage de coupe, le tout asservi à un système de commandes électroniques et synchronisées qui assure un débit important et une constance rigoureuses des fabrications.

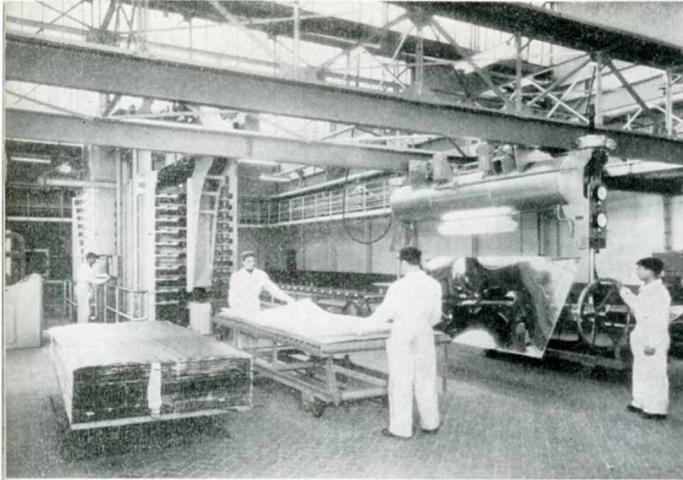
Le stockage des papiers imprégnés est assuré dans de vastes salles spécialement aménagées. Les décors et overlays sont particulièrement fragiles et la bonne conservation des feuilles mélaminées exige des constantes de température et d'humidité qui sont assurées par un système de climatisation. Ajoutons encore que la poussière est « l'ennemi n° 1 ». Tout est mis en œuvre pour qu'elle ne puisse pas se déposer sur les décors ou overlays qui subissent cependant une ultime inspection avant de gagner l'atelier des presses.

Ces presses, au nombre de deux, sont d'énormes machines. La plus récente a une puissance de 6 500 tonnes de poussée (65 locomotives) et comporte 12 étages pour 13 plateaux chauffants de 1 m 65 sur 3 m 35. Le cycle de fabrication est absolument automatique. Chaque presse reçoit sur ses plateaux chauffants

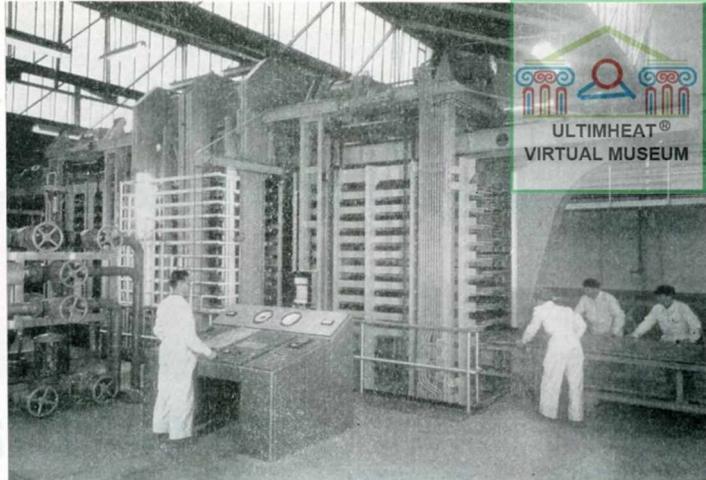
Atelier d'imprégnation. Au premier plan les bobines de papier kraft qui, après imprégnation dans une matière spéciale, sont séchées dans un très long four tunnel.



NOS REPORTAGES * NOS REPORTAGES * NOS REPORTAGES

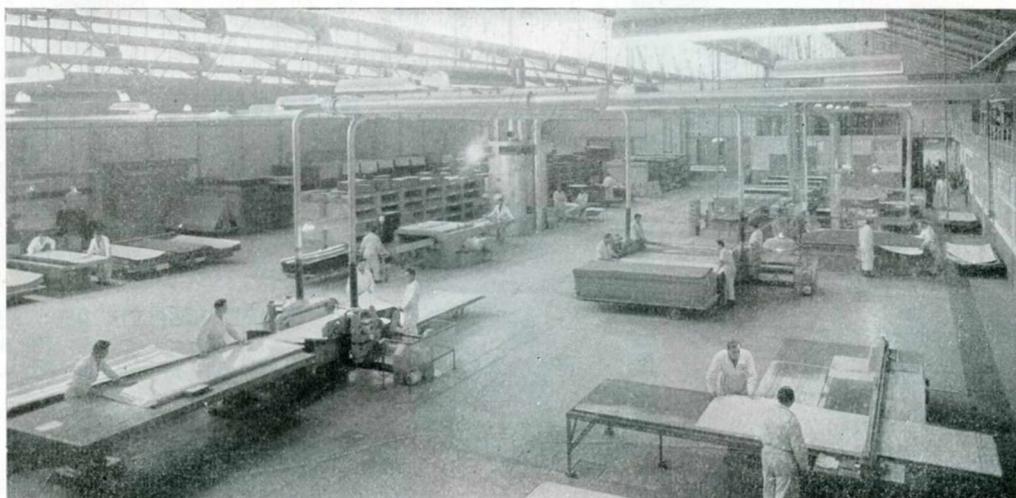


A gauche : poste d'empilage des feuilles imprégnées avant cuisson. La manutention se fait automatiquement.



A droite : Vue partielle de l'une des deux énormes presses de l'usine POLYREY.

Ci-dessous : Hall de finition : vérification, découpage, préparation pour l'expédition des feuilles de Polyrey.



fants des paquets de cahiers de feuilles préalablement préparées, assure la polymérisation sous pression et évacue les paquets de panneaux tandis que s'opère à l'autre extrémité un nouveau chargement.

Le chauffage des plateaux est opéré au moyen d'eau surchauffée sous la pression de 11 kg. La température de cuisson est de l'ordre de 150°.

Le cycle complet de polymérisation dure environ 1 h 15. Un Programmeur coordonne l'ensemble des opérations. Toutes les commandes sont centralisées sur un même pupitre doté de nombreux appareils de contrôle.

A la sortie des presses, les panneaux sont acheminés automatiquement vers l'atelier de finition qui comporte des machines automatiques à déligner et des ponceuses. Un service d'inspection vérifie soigneusement tous les panneaux terminés. Ceux qui sont reconnus bons sont ensuite stockés et emballés. Il est d'ailleurs utile de rappeler qu'à chaque stade de la fabrication un contrôle sévère est opéré dans le laboratoire situé au cœur de

l'usine : contrôle des charges de résine après imprégnation, des épaisseurs et des résistances sur des panneaux témoins à la sortie des presses.

Les quelques chiffres ci-après permettront d'apprécier l'importance de l'usine de COUZE et des moyens mis en œuvre :

- Surface couverte de l'usine 12 000 m²
- Capacité de production annuelle 2 000 000 m²
- Consommation quotidienne de papier kraft soit, en longueur, la route Bordeaux-Bayonne en 125 cm de large. 20 tonnes
- Vitesse d'imprégnation du papier kraft .. 120 mètres/mn
- Effectif de l'usine 250 personnes

Ces puissants moyens industriels permettent à POLYREY d'occuper une place de choix sur le marché français des « Lami-fiés », tant par le volume de ses productions que par la qualité de ces panneaux.



le chauffage idéal... au mazout

CALORIFÈRES A CIRCULATION D'AIR

Peu encombrants, pratiques et propres, les calorifères AIRFLAM correspondent exactement à la demande de votre clientèle. Silencieux et sans odeur, ils ne nécessitent pratiquement aucun entretien. Les calorifères AIRFLAM, à flamme largement visible, ont une ligne moderne et sobre. Leur fonctionnement parfait a déjà donné toute satisfaction à des dizaines de milliers d'utilisateurs. AIRFLAM a adopté pour ses calorifères la solution du réservoir incorporé sur le côté, qui simplifie le remplissage et diminue l'encombrement en profondeur.



A 25
75 m³



A 32
150 m³



A 40
200 m³



A 82
300 m³



A 43
200 m³

mazout
airflam
TECHNIQUE SUISSE

GAMME COMPLÈTE DE 5 MODÈLES

75 m³ 395 NF 150 m³ 485 NF (+T.L.)
200 m³ 512 NF 300 m³ 657 NF



LES CUISINIÈRES BLOC

Les cuisinières bloc AIRFLAM (B. 65 et B. 75) assurent le chauffage de deux pièces et le service d'eau chaude. Économiques, elles sont équipées d'un four de grande capacité, chauffé par retour de flamme complet, et d'une plaque chauffante à mise en température ultra-rapide.

Avantage exclusif de la B. 65 : Extrême facilité de remplissage du réservoir par l'avant.

- Autres fabrications : chaudières de chauffage central et générateurs d'air chaud pulsé.

Documentation sur demande : AIRFLAM, 8, Place de la Madeleine, PARIS 8^e - RIC. 89-91
Visitez nos installations modèles, 8, Place de la Madeleine, PARIS 8^e

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE

AU MAZOUT

DEPUIS quelques années, les appareils de chauffage fonctionnant au mazout connaissent un très grand succès. Presque toutes les marques spécialisées dans la production des appareils à combustible solide ont lancé récemment des modèles à combustible liquide pour concurrencer les pionniers du mazout. Leurs efforts n'ont cependant pas toujours été récompensés et les positions acquises à l'origine par quelques fabricants ont été pour l'essentiel sauvegardées.

L'intérêt croissant porté par le public aux appareils à mazout relève à notre avis d'une évolution logique comparable à celle enregistrée précédemment dans d'autres pays : Etats-Unis, Allemagne, Belgique, etc. Elle repose sur des critères connus parmi lesquels nous citerons :

- une tendance à rechercher les combustibles évolués : électricité, gaz, mazout, au pouvoir calorifique élevé ;
- la souplesse d'utilisation des appareils et leur mise en régime rapide ;
- une relative facilité de stockage et de manutention du combustible ;
- un entretien réduit et un nettoyage relativement facile ;
- l'amélioration de la qualité du fuel et des conditions de distribution ;
- le fonctionnement satisfaisant des appareils modernes.

Ajoutons encore les efforts entrepris par les revendeurs en vue d'assurer une installation correcte et les perfectionnements récents apportés par les fabricants (tendance à l'allumage et à la régulation automatiques).

UN PEU DE TECHNIQUE

Un poêle à mazout comporte toujours :

- un corps de chauffe ;
- un brûleur ;
- un circuit d'alimentation en combustible ;
- un dispositif d'alimentation en air de combustion ;
- des dispositifs de sécurité.

Selon la terminologie adoptée par la norme NF D 35 385, le *corps de chauffe* est un ensemble parcouru intérieurement par la flamme et les fumées depuis le brûleur jusqu'à la buse et comportant la chambre de combustion, la boîte à fumée, la buse, la chicane, le couvercle, les parois de l'appareil.

Le *brûleur* est l'organe destiné à assurer la combustion, c'est-à-dire la transformation en chaleur sensible de l'énergie à l'état latent dans le combustible. Les brûleurs des poêles domestiques sont du type à gazéification. Le combustible est transformé en vapeur soit en empruntant la chaleur nécessaire au rayonnement de la flamme, soit par contact avec une plaque suffisamment chauffée. Dans la pratique, ces deux phénomènes concourent ensemble à la gazéification. L'adduction d'air comburant se fait par des ouvertures, perforations ou canaux. On appelle lanterne une pièce distincte ou non du brûleur comportant la division et la répartition de tout ou partie de l'air admis au brûleur ; champignon, un dispositif situé dans l'axe vertical du brûleur et le recouvrant plus ou moins ; coupelle, la partie du brûleur qui reçoit

le combustible et où s'effectue la gazéification ; déflecteur, la pièce dirigeant les gaz de combustion.

Le *circuit d'alimentation en combustible* comprend un réservoir, une jauge permettant de repérer la quantité de combustible se trouvant dans le réservoir, un robinet d'arrêt, un filtre de canalisation, une cuve à niveau constant de régulation, une pipe d'alimentation et éventuellement des appareils automatiques de réglage de débit.

Le *dispositif d'alimentation en air de combustion* comporte généralement un régulateur de tirage, un réglage d'air et pour certains appareils un ventilateur.

Les *dispositifs de sécurité* comportent en principe un bac fixe susceptible de recueillir la totalité du combustible contenu dans le réservoir, éventuellement un bac basculant ou une vanne électromagnétique.

CLASSIFICATION DES APPAREILS

On classe généralement les poêles à mazout en fonction de 5 critères :

- le processus d'échange thermique (rayonnement et convection ou convection naturelle) ;
- le mode d'alimentation en combustible (goutte à goutte ou nappe d'évaporation) ;
- le mode d'alimentation en air (naturel ou ventilateur d'apport d'air) ;
- le mode de réglage (manuel ou automatique) ;
- l'utilisation (poêle d'appartement, poêle industriel).

NORMALISATION

Nous reproduisons ci-après les éléments essentiels de la norme NF D 35 385 qui sert de base à l'attribution de la marque de qualité NF Mazout.

DESIGNATION DES APPAREILS

- Les poêles conformes à la présente norme sont désignés par :
- l'appellation « poêle métallique à combustible liquide », suivie de :
 - la puissance calorifique nominale en millithermie-heure,
 - le mode d'alimentation en air, c'est-à-dire la mention « avec » ou « sans ventilateur d'apport d'air »,
 - les caractéristiques principales de fonctionnement,
 - la référence à la présente norme.

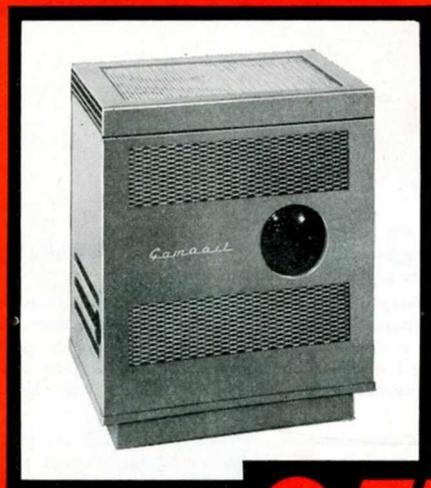
CARACTERISTIQUES ET TOLERANCES

Caractéristiques dimensionnelles :

Buse : Le diamètre extérieur minimum de la buse doit être tel qu'elle puisse être emboîtée, de façon étanche, sur une longueur de 40 mm par un des tuyaux répondant à la norme NF D 35-302. Ses parois extérieures et intérieures doivent être sensiblement parallèles.

Pour les appareils dits « type cheminée » destinés à être adaptés à une cheminée, la hauteur de la génératrice supérieure de la buse, par rapport au sol, est limitée au maximum à 450 mm.

Qualité GAMA



**GAMA OIL
600**

277 NF

Appareil de ligne et de conception très modernes.
Présentation gris-beige. Partie ajourée ivoire. Hublot.
Dessus aménagé avec rond en fonte permettant de cuisiner.
Raccordement \varnothing 125.

Brûleur : A haut rendement (75 à 85 % selon débit).
Régulateur de débit à niveau constant. Double sécurité.

Puissance calorifique : Brute : 5.200 mth. Nette : 4.400 mth.
Convient pour le chauffage de 100 à 130 m³.

Dimensions extérieures : H. 600 - L. 480 - P. 340.

Consommation horaire : Minimum : 200 cm³. Maximum : 600 cm³.

Ensemble de chauffe accessible sans démontage du tuyau (2 écrous papillon assemblent côtés et façade). Socle formant bac d'une contenance supérieure à celle du réservoir.



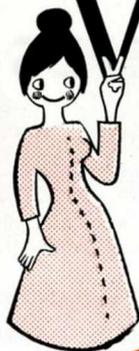
1384

Prix GAMA

Sté GAMA - rue Ampère Les Graves CUSSET (Allier)



VENDO ME



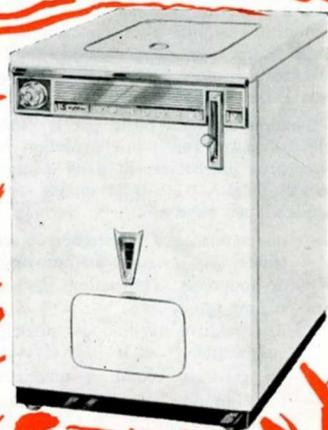
**La seule ...
à essorage
progressif
et contrôlé**

Habillage moderne. Finition impeccable.
Technique éprouvée. Simplicité, robustesse.

V 61

5 kg 5 de linge

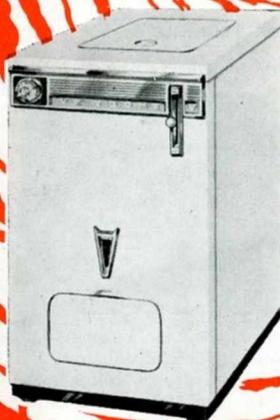
Machine idéale pour les lessives importantes. Convient particulièrement pour les familles nombreuses et les foyers ruraux. Esthétique à la fois sobre et soignée. H. 800 - L. 550 - P. 600.



V 41

4 kg de linge

Machine de très grande diffusion aux lignes particulièrement harmonieuses. Son faible encombrement lui permet de trouver place dans tous les appartements. H. 800 - L. 465 - P. 600.



Nos stations service sont à votre disposition dans toute la France.



Siège social : 4, rue Drouot
PARIS-9^e - Tél. PRO. 21-39

Direction et Usines : BRIVE (Corrèze) B. P. 164 - Tél. 25-05-34 & 24-08-34

les appareils de chauffage au mazout

Réservoir : La capacité du réservoir doit être telle qu'elle permette d'assurer dix heures de marche continue en allure maximum.

L'orifice de remplissage doit être muni d'un obturateur.

Caractéristiques de construction, d'usage et de tenue au feu :

Matériaux : D'une façon générale, les matériaux employés doivent permettre d'assurer aux pièces une utilisation normale dans les conditions habituelles. Ils ne doivent pas présenter de dégradation lors des essais de fonctionnement.

Organes divers de construction :

Vérification sur l'appareil au repos :

- Portes : les portes doivent s'ouvrir correctement et dégager complètement les ouvertures masquées. Si l'appareil est émaillé, l'ouverture ou la fermeture brusque et totale ne doit pas provoquer d'éclat d'émail.
- Couvercle : Le couvercle doit être facilement manœuvrable, il doit rester librement dans la position « ouvert » et ne pouvoir être séparé de l'appareil lors d'une ouverture ou fermeture, même brusque.
- Regards : Ils doivent être étanches et facilement remplaçables.
- Brûleur : Il doit être maintenu solidement en place, de telle sorte qu'il ne puisse se déplacer dans les conditions normales d'emploi et d'entretien. Le nettoyage du brûleur doit pouvoir se faire avec les seuls outils livrés avec l'appareil.
- Filtres au remplissage et de canalisation : l'appareil doit comporter au moins un filtre. Les filtres doivent être facilement démontables et nettoyables et ne laisser passer aucune impureté dont la section soit supérieure à 0,2 mm².
- Réservoir : Il doit être suffisamment étanche pour éviter toute émanation de vapeur de combustible. Il doit comporter un dispositif permettant le contrôle du niveau du combustible. Le remplissage du réservoir doit pouvoir se faire facilement sans provoquer de chute de combustible en dehors.
- Jauge : Elle peut être munie d'un système de transmission mais dans ce cas elle ne doit traverser que la paroi supérieure du réservoir et être construite en matériaux autres que le verre et résistant à l'action du milieu ambiant et du combustible.
- Joints : Ils doivent être inaltérables au combustible et ne présenter aucune tendance à l'altération et à la rétraction de vieillissement.

Vérification en cours de fonctionnement à l'allure maximum de l'appareil :

- Dilatation des pièces : la dilatation des pièces doit se faire librement, sans provoquer de détérioration.
- Manœuvre des portes : les poignées et loquets doivent pouvoir être manœuvrés commodément et leur tempé-

rature ne doit pas provoquer de sensation de brûlure à moins qu'ils soient manœuvrés à l'aide d'une poignée amovible livrée avec l'appareil.

- Alimentation en combustible : La température des éléments comprenant l'organe assurant le réglage du débit de combustible, ainsi que celle de la partie du circuit situé en amont de cet organe y compris le réservoir ne doit jamais dépasser 50 °C.
- Tuyauterie : Elle doit être étanche et pourvue de raccords faciles à démonter et à remonter. En outre, elle doit résister à la corrosion du combustible et ne doit pas se dégrader à la température maximum à laquelle elle peut être soumise.
- Cuve à niveau constant : Quels que soient les débits admis par l'appareil, le niveau du combustible dans la cuve doit rester constant à ± 2 mm près.
- Dispositifs de réglage : Les dispositifs de réglage des débits d'air et de combustible doivent comporter des repères visibles et durables en assurant le débit à ± 10 % de la valeur choisie.
- Ventilateur d'apport d'air : Quelles que soient les allures de fonctionnement de l'appareil, l'apport d'air fourni par le ventilateur ne doit pas créer de surpression dans la chambre de combustion, ni provoquer l'évaporation de quantités notables de combustibles en cas d'extinction ou de non allumage.

Son fonctionnement doit être solidaire de celui du brûleur : l'extinction de la flamme doit provoquer l'arrêt du ventilateur inversement :

l'arrêt du ventilateur doit provoquer la fermeture de l'arrivée du combustible.

Il ne doit pas vibrer et être pratiquement silencieux.

Le moteur doit répondre aux normes en vigueur.

- Régulateur de tirage : Il doit être conçu pour ne pas provoquer par lui-même une entrée de gaz de combustion dans le local. Tout dispositif tendant à obstruer ou à réduire le passage des gaz de combustion est interdit.
 - Dispositifs de sécurité : En cas d'extinction de la flamme, un dispositif de sécurité doit empêcher l'écoulement du combustible. Il peut être prévu à cet effet :
 - une cuve à niveau constant,
 - un bac basculant,
 - ou tout autre dispositif efficace.
- Les appareils fonctionnant dans les locaux recevant du public doivent être munis, en plus de ces dispositifs, d'un bac fixe de contenance au moins égale à celle du réservoir. Tout appareil, quelle que soit sa destination doit pouvoir se prêter à l'adjonction d'un tel bac qui sera prévu, de construction par le fabricant.

Caractéristiques d'efficacité et de fonctionnement :

- Puissance calorifique : Quantité de chaleur dissipée par heure dans le local à chauffer ; elle est fonction du débit et du rendement et s'exprime en millithermie par heure (mth/h). Par définition, on appelle puissance calorifique nominale la puissance correspondant aux 4/5 du débit maximum de l'appareil.
- Débit : Quantité de combustible consommée en une heure, Le débit exprimé en kilogramme par heure (kg/h) correspondant à chacune des trois allures de fonctionnement est mesuré au cours des essais.
- Allures de fonctionnement :
 - Allure maximum : Marche correspondant à la puissance maximum indiquée par le constructeur. Dans ce cas de fonctionnement, le débit est appelé débit maximum.

pour chauffer vos clients



un PAIN c'est tout!

Un choix incomparable de modèles pour tous les gaz

Pour le chauffage mobile au butane :

Le fameux INFRADIANT Pb9 super 60 avec ses arguments décisifs :

- Le radiant Schwank, triomphe du véritable Infra-rouge, une exclusivité PAIN pour la France.
- La surpuissance: plus de 3000 calories instantanément disponibles.
- L'émaillage intégralement vitrifié à 900°, l'encombrement minimum, l'élégance maximum, le système de contrôle d'atmosphère sur demande, etc.
- Un nouveau système d'ouverture rendant très aisé le placement de la bouteille.

Pour le chauffage fixe à tous les gaz :

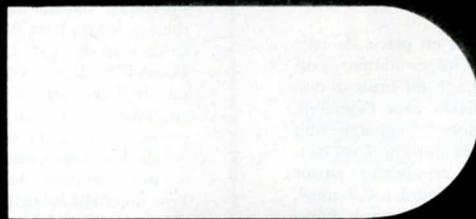
Les radiateurs PAIN STELLA pour pièces d'appartements.

- 3 modèles, pour locaux de 30 à 100 m³.

Les radiateurs PAIN-TUBULAIRES "série 750" pour locaux industriels et commerciaux.

- 6 modèles, pour locaux de 50 à 250 m³.

tous munis de robinets de sécurité et de thermostat d'ambiance, et entièrement émaillés vitrifiés à l'intérieur et à l'extérieur.



...et pour le chauffage au mazout :

Estrellita, un nouveau 5000 calories séduisant et d'une technique parfaite, réalisant 84 % de rendement grâce à son récupérateur de chaleur à ailettes.

Votre garantie : l'Estampille NF Mazout. Exigez-la.

Documentation sur demande : S.A.V.A.M. - Lipsheim (Bas-Rhin).

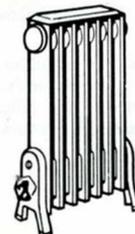
MAGASIN D'EXPOSITION : 42, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS-XI'



Pb 9 super



Stella P2 luxe



Tubulaire 750



Estrellita



les appareils de chauffage au mazout

- Allure nominale : Marche aux 4/5 du débit maximum ; la puissance correspondante est appelée puissance nominale.
- Allure réduite : Marche au 1/4 du débit maximum ; la puissance correspondante est appelée puissance réduite.
- Durée de fonctionnement : Temps pendant lequel l'appareil peut fonctionner sans remplissage. Il s'obtient en divisant la capacité totale du réservoir exprimée en kg par le débit correspondant à chacune des allures d'essai.
- Combustion : La quantité de CO contenue dans les fumées, mesurée en allure maximum, doit être inférieure à 0,1 %.
- Rendement : C'est le rapport de la quantité de chaleur effectivement utilisée pour le chauffage des locaux au pouvoir calorifique inférieur du combustible utilisé. Il est déterminé à la suite des mesures effectuées au cours des essais.

ESSAIS

Objet des essais : Les essais ont essentiellement pour objet de vérifier :

- que l'appareil répond aux prescriptions relatives à la construction et aux matériaux utilisés,
- que l'appareil peut fonctionner normalement à toutes les allures comprises entre celle correspondant à l'allure maximum indiquée par le constructeur et l'allure réduite définie ci-dessus,
- que pour chacune de ces allures la dépression à la buse reste suffisante pour assurer un bon tirage,
- que la quantité de CO contenue dans les fumées, mesurée en allure maximum, est inférieure à 0,1 %,
- que le rendement en allure nominale est au moins égale à 70 %,
- que la masse du dépôt de résidus est inférieure à 1 % de la masse du combustible consommé,
- que la production de fumée ne dépasse pas l'indice 6 de l'appareil Bacharach à l'allure nominale et 8 à l'allure maximum,
- que le régulateur de tirage, s'il existe est conçu pour ne pas provoquer par lui-même une entrée de gaz de combustion dans le local,
- que la température des fumées mesurée comme il est indiqué dans la technique des essais ne dépasse pas 300 °C,
- que les dispositifs de régulation du débit et les dispositifs de sécurité fonctionnent normalement.

Principe des essais :

Le contrôle du fonctionnement d'un appareil requiert une série d'essais successifs.

Les essais préliminaires (série A) comportent 3 opérations :

- Opération A₁ : essai de marche de 2 heures en allure nominale.

- Opération A₂ : essai de marche de 2 heures en allure réduite.
- Opération A₃ : essai de marche de 2 heures en allure maximum.

Ils ont pour objet de vérifier l'allure nominale indiquée par le constructeur ou éventuellement de la fixer, de déterminer le rendement approché en allure nominale ainsi que les dépressions à la buse qui devront être adoptées pour les essais proprement dits (série B).

Les essais proprement dits (série B) comportent 3 opérations :

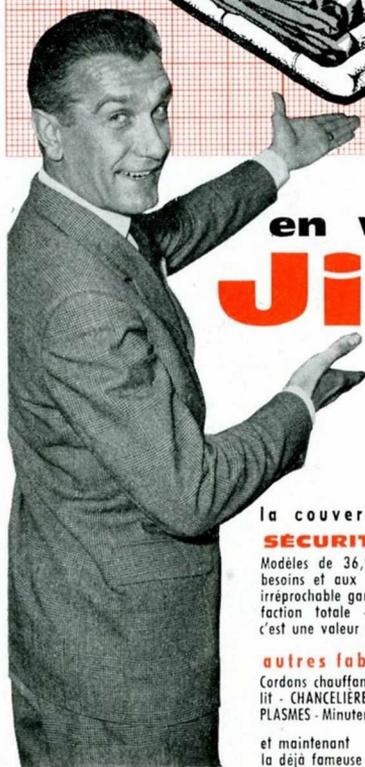
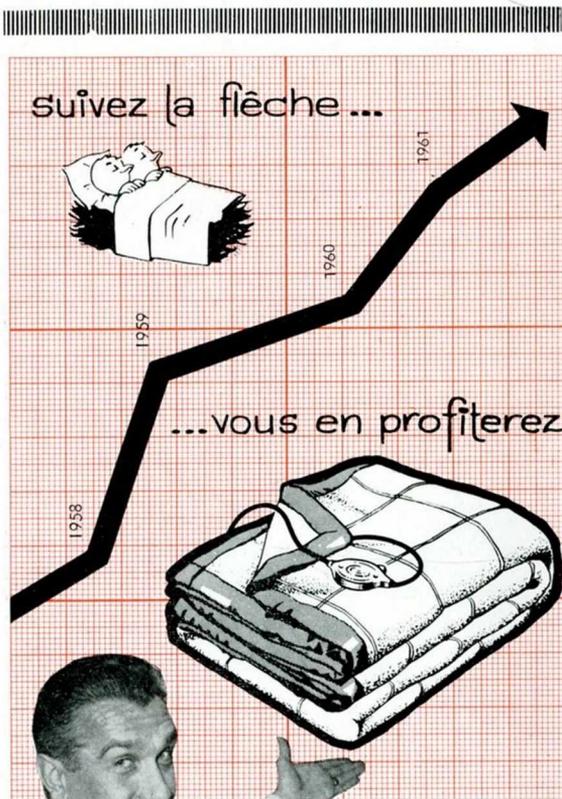
- Opération B₁ : essai de marche de 4 heures en allure nominale.
- Opération B₂ : essai de marche de 8 heures en allure réduite.
- Opération B₃ : essai de marche de 4 heures en allure maximum.

L'essai complémentaire (série C) comprend une opération :

- Opération C : essai de marche de longue durée en allure nominale de 8 heures.

POELES A MAZOUT ESTAMPILLES (fin mai 1961)

FABRICANT	Nom de l'appareil	Puissance nominale mth/h.	Puissance maximum mth/h.
AIRFLAM	A 32	3 000	3 750
	A 43	4 800	6 000
AMSTUTZ LEVIN ..	Amsta Lido 106	3 500	4 375
	Amsta super Lido 2061	5 400	6 750
BLUM	Supra oranier 5652	4 000	5 000
SAINT-JEAN	Confort 200	3 500	4 375
	Confort 400	5 500	6 875
	Confort 600	9 600	12 000
	Relax 400	5 500	6 875
COSTE	60-56	4 300	5 375
	60-57	6 500	8 125
DE DIETRICH	Lavera 12	5 800	7 250
	Sahara 11	4 000	5 000
DEMEYER	Solarium 7 000	5 250	6 560
DEVILLE	D.S. 93-30	4 300	5 375
PAIN	P. 500	4 000	5 000
PIED SELLE	Texas F 54-11	5 400	6 750
	Texas F 35-11	3 500	4 375
POTEZ	3 B 9	3 000	3 750
	4 B 8	4 150	5 190
	5 B 8	3 600	4 500
	4 GR 8	4 150	5 190
	7 B 1	6 500	8 125
SAINT-NICOLAS ..	8 B 1	6 500	8 125
	Paradimatic	5 500	6 875
	Paradis 300	5 500	6 875
ZAEGEL-HELD	Paris-Etoile 463-60	5 450	6 810
	(avec et sans thermostat)		
	Paris-Triomphe 463-100	8 500	10 625
	(avec et sans thermostat)		



en vendant
Jidé

la couverture chauffante de

SÉCURITÉ

Modèles de 36,90 à 115 NF répondant aux besoins et aux moyens de tous. Une qualité irréprochable garantie par des années de satisfaction totale - Faites confiance à **Jidé** - c'est une valeur sûre.

autres fabrications Jidé:

Cordons chauffants - Prêts à coudre - Chauffe-lit - CHANCELIERES - CHAUFFE-PIEDS - THERMO-PLASMES - Minuterie Jidé-stop - Chauffe-assiettes.

et maintenant la déjà fameuse



Table à repasser **Jidé**

Jidé 83, r. d'Isle, LIMOGES (Hte-Vienne) T. 41-80

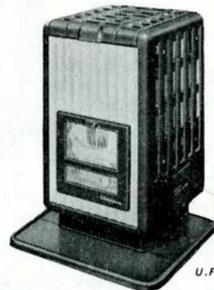
Pour un professionnel averti

le confort
c'est
le chauffage



NF -
U.F.A.C.D.

Calorifère à feu continu n° 8.110



NF -
U.F.A.C.D.

Poêle grande capacité, feu continu n° 8.100



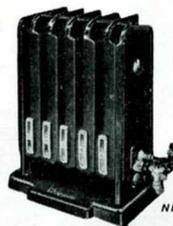
NF -
U.F.A.C.D.

Cheminée à feu continu, mixte : bois et charbon n° 8.033



NF -
U.F.A.C.D.

Calorifère à feu continu n° 8.093



NF - GAZ

Radiateur tous gaz n° 2.735



Poêle à bois à feu continu n° 8.008

et le chauffage c'est

Chauffée

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE • 8, PL. D'IÉNA PARIS 16^e - KLÉ. 34-00



LES COUVERTURES CHAUFFANTES

Apparues sur le marché depuis quelques années seulement, les couvertures chauffantes paraissent appelées à un brillant avenir car elles sont pratiques, économiques et d'un prix d'achat qui les met à la portée des bourses moyennes.

Les couvertures chauffantes constituent une solution rationnelle à la recherche d'un confort que n'assurent ni les classiques bouillottes, ni l'accumulation des couvertures ou édretons. Elles permettent également de dormir dans une atmosphère non surchauffée. Elles répandent une chaleur douce et uniforme contrôlée par un appareillage précis (généralement plusieurs thermostats) qui limite la température des résistances (il existe également des résistances autorégulatrices). Par ailleurs, leur boîte de contrôle permet de régler les différences « allures » de chauffe.

Les couvertures chauffantes modernes offrent maintenant toutes garanties de sécurité. La norme NF C 73 147 qui précise les conditions d'attribution de la marque de qualité a subi plusieurs modifications ou additifs tendant à renforcer ces garanties de sécurité. Nous en extrayons ci-après les passages essentiels.

CLASSIFICATION

On distingue deux catégories de couvertures chauffantes :

— les couvertures dont le fil ou l'élément chauffant est fixé sur un tissu support au moyen de coutures ou de tout autre procédé équivalent. Cette catégorie est désignée par la lettre T.

— les couvertures dont le fil ou l'élément chauffant ne peut pas être enlevé. Cette catégorie est désignée par la lettre N.

Par rapport au mode d'alimentation, on distingue deux classes d'appareils :

— les couvertures destinées à être reliées directement à un réseau de distribution de première catégorie ;

— les couvertures destinées à être alimentées en très basse tension.

SECURITE D'EMPLOI

Les éléments chauffants doivent être disposés de telle façon que les couvertures puissent être manipulées, pliées et étendues comme des couvertures ordinaires sans qu'il puisse en résulter un déplacement des fils et éléments chauffants susceptible de créer une modification préjudiciable aux autres essais.

Le croisement des fils chauffants doit être évité dans toute la mesure du possible sinon le point de croisement doit être protégé par une isolation supplémentaire entre les fils. Cette isolation et les fils eux-mêmes doivent être fixés de manière qu'il ne puisse se produire aucun déplacement. En outre, la tension entre les deux fils doit être inférieure à 24 V.

Les couvertures destinées à être reliées directement à un réseau de distribution de première catégorie doivent être spécifiées par une seule tension nominale ou une seule plage de tension nominale (127 ou 110/127 V — 220 ou 220/240 V).

Les couvertures du type T doivent comporter par construction une des trois dispositions suivantes :

— être établies pour la tension nominale de 220 V ou la plage de tension nominale 220/240 V.

— comporter les éléments chauffants coupables en parallèle ou en série afin de pouvoir par changement de couplage être adaptées soit aux tensions de la plage 110/127 V soit à celles de la plage 220/240 V.

— être équipées d'éléments actifs démontables de façon qu'ils puissent être remplacés par les éléments prévus pour une autre tension sans que cette substitution nécessite d'autres modifications de l'appareil

Les couvertures du type N dont la puissance est réglable ne sont soumises à aucune disposition particulière en ce qui concerne l'adaptation à la tension d'utilisation. Lorsque la puissance n'est pas réglable, elle doit être couplable au moyen d'un organe externe dans les mêmes conditions que les couvertures du type T.

Les couvertures doivent être construites pour éviter qu'une température excessive ne se développe dans une partie quelconque de l'appareil, aussi bien dans les conditions normales d'emploi qu'en cas d'usage négligent.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Les couvertures doivent être conçues en vue de permettre leur nettoyage sans que leurs constituants soient altérés et sans qu'il en résulte pour l'utilisateur un risque quelconque après nettoyage. Lorsque le corps de chauffe est amovible ou démontable, il est admis que l'on soit obligé de le retirer pour le nettoyage de l'enveloppe de protection.

Les couvertures doivent être conçues de telle sorte qu'au cours des opérations de nettoyage ou d'entretien aucune manœuvre intempestive du dispositif de changement de la plage (s'il existe) ne puisse se produire.

APPAREILLAGE DES COMMANDES

Les positions de coupure (de l'interrupteur ou de l'organe de réglage) doivent pouvoir être aisément distinguées des positions d'alimentation, soit visuellement, soit au toucher dans l'obscurité. Si un transformateur est utilisé pour réduire la tension d'alimentation de la couverture, cette dernière doit être raccordée au transformateur par une fiche de courant ne permettant pas le raccordement direct au réseau. Seul le câble alimentant le transformateur comporte la fiche de prise de courant à broches permettant le raccordement aux socles de l'installation.

Les transformateurs utilisés doivent être à une seule tension secondaire et comporter un dispositif de tension première mais ce dispositif ne doit être accessible qu'après démontage d'une pièce de protection à l'aide d'un outil.

les

couvertures chauffantes

(suite)

ESSAIS

La norme ne prévoit pas moins de 13 essais de type et 2 essais de contrôle dont les modalités sont précisées dans les paragraphes ci-après :

Conditions d'essais de fonctionnement. — La couverture, étalée sur une table, est placée entre deux couches de matière calorifuge, de façon à être complètement entourée par cette matière, les couches débordant d'au moins 10 cm des bords de l'appareil en essai. On peut utiliser, par exemple, deux couches de feutre d'une épaisseur de 22 mm chacune, d'un poids spécifique de $4 \pm 0,4 \text{ kg/M}^2$.

Température de régime. — La température de régime est la température atteinte par la couverture placée dans les conditions d'essai de fonctionnement au bout de 3 heures de mise sous tension à la position correspondant à la température la plus élevée que permet l'organe de réglage, s'il existe.

La tension d'essai est égale à la tension nominale ou à la valeur moyenne de la plage de tensions nominales.

Epreuve diélectrique et mesure de l'isolement. — La couverture est placée entre deux treillis métalliques flexibles (10 000 mailles par dm^2) et l'ensemble est placé entre deux feuilles de caoutchouc mou d'environ 1 cm d'épaisseur et chargé par un poids régulièrement réparti de 5 g/cm^2 .

On applique la tension d'épreuve et on mesure l'isolement entre les toiles métalliques et le circuit chauffant.

La tension d'épreuve est fixée à 1 000 V pour les essais de type comme pour les essais de contrôle.

Pour les couvertures comprenant un ou des thermostats, on applique entre les deux fils d'alimentation une tension égale à deux fois la tension nominale, le ou les thermostats étant mis dans la position de déclenchement consécutive à un séjour dans une étuve dont on fait monter progressivement la température (25°C par heure) jusqu'à obtention du fonctionnement du ou des thermostats. Les thermostats doivent avoir fonctionné pour une température inférieure à 150°C .

Pour les appareils comportant un limiteur de température, on applique entre les deux fils d'alimentation une tension de 500 V, le limiteur étant mis dans la position de déclenchement consécutive à un séjour de une heure dans une étuve à 150°C .

Mesure de la puissance absorbée. — La mesure de la puissance à la température de régime est faite au cours de l'essai d'endurance ; quelques instants avant la mise hors tension. La puissance mesurée ne doit pas excéder la puissance nominale de plus de 10 %. Aucune limite inférieure n'est fixée.

Epreuve d'endurance. — Pour l'application de l'article 33, les modalités sont les suivantes :

La couverture est placée entre deux couches de matière calorifuge et à la plus forte allure.

La tension d'essai est égale à la tension nominale ou à la valeur moyenne de la plage de tensions nominales.

Les couvertures sont soumises à 50 cycles ; chacun de ces cycles comprend une période de fonctionnement de 2 heures, suivie d'une période de refroidissement de 2 heures.

Les limiteurs de température, s'il en existe, ne doivent pas avoir fonctionné pendant l'essai et les thermostats ne doivent avoir subi aucun dommage. La couleur des parties constitutives ne doit pas avoir changé sous l'influence de la température.

Essais d'échauffement et de surtension. — La couverture étant alimentée sous 1,18 fois la tension nominale ou la limite supérieure de la plage de tensions nominales, on procède successivement à deux essais :

- la couverture étant complètement recouverte ;
- la couverture étant partiellement recouverte.

L'échauffement de l'extérieur de l'élément chauffant ne doit pas dépasser 120°C pendant les 15 premières minutes après la mise sous tension, et 90°C après cette période.

L'échauffement de la surface extérieure de la couverture en son point le plus chaud, ne doit pas dépasser 70°C , mais atteindre au moins 30°C .

Pour mesurer la température de l'élément chauffant, on place au moins 6 couples thermoélectriques directement sur la surface de l'élément. Afin d'éviter une modification de la répartition de la chaleur, le calibre des couples thermoélectriques ne doit pas dépasser 0,3 mm et les fils doivent être fixés sur le même enroulement sur une distance d'au moins 10 cm, par exemple en les cousant.

Les couples thermoélectriques sont placés aux endroits où il est à prévoir que se produiront les températures les plus élevées, compte tenu du recouvrement partiel de l'appareil. Pour les couvertures qui possèdent plus d'un circuit, les couples thermoélectriques sont répartis également entre tous les circuits.

Lorsque la couverture comporte un dispositif de réglage extérieur, l'essai sera effectué après mise en court-circuit de ce dispositif.

Pour mesurer la température de la surface extérieure, on soude des couples thermoélectriques sur des plaques de cuivre carrées ayant une épaisseur d'environ 0,5 mm et une surface d'environ 100 cm^2 . On recouvre au moins $1/10^{\text{e}}$ de la surface utile de la couverture avec ces plaques de cuivre réparties aussi uniformément que possible.

La couverture est mise en service pendant 4 heures à la position la plus élevée de l'organe de réglage et pendant une heure pour chacune des autres positions.

Dans l'essai prévu avec recouvrement partiel, on choisit le recouvrement le plus défavorable, mais il faut que le quart de la couverture soit entouré de calorifuge.

Au cours de ce deuxième essai, l'échauffement de l'élément chauffant doit rester inférieur à celui que peut sans dommage, supporter l'isolant utilisé et en aucun cas ne doit dépasser 140°C en un point quelconque où est effectuée la mesure.

Epreuve hygroscopique. — La couverture, munie de sa housse si elle existe, est enveloppée à plat pendant 24 heures, dans des draps en coton mouillés uniformément avec une quantité d'eau équivalente au poids des draps. Les deux côtés de la couverture sont également recouverts sur toutes leurs surfaces par les draps.

La norme prévoit également un essai du dispositif empêchant la traction sur les connexions, la vérification de la résistance aux efforts mécaniques et des essais de sécurité d'emploi en cas d'usage négligent (essais de fonctionnement sur une couverture pliée).

PERFECTIONNEMENTS ET NOUVEAUTÉS...

Notre rubrique « PERFECTIONNEMENTS ET NOUVEAUTÉS » est ouverte GRACIEUSEMENT aux fabricants qui désirent présenter à nos lecteurs leurs productions nouvelles. (Textes et clichés doivent nous parvenir pour le 5 de chaque mois dernier délai.) Ces présentations sont faites sous la seule responsabilité des fabricants et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de notre rédaction.

ARCOPAL, LE NOUVEAU VERRE A FEU TREMPÉ EN OPALINE DÉCORÉE



Arcopal réunit deux avantages : « solide au four », il est aussi « joli à table ».

Les plats et les cocottes Arcopal vont au four et sur la flamme : il suffit d'interposer une plaque isolante. Arcopal résiste aux chocs aussi bien qu'à la chaleur, et ne ternit jamais même après un long usage ; les aliments n'attachent pas ; rien n'est plus facile à laver qu'un plat Arcopal.

Arcopal présente aujourd'hui une nouvelle collection, à filet d'or incrusté, indélébile. Pour la première fois, un or a pu être « trempé », pour la première fois un or résiste parfaitement aux détergents ménagers (pourtant à base d'acides), comme à la machine à laver la vaisselle. Seule, la Verrerie Cristallerie d'Arques peut faire état d'une telle réussite technique.

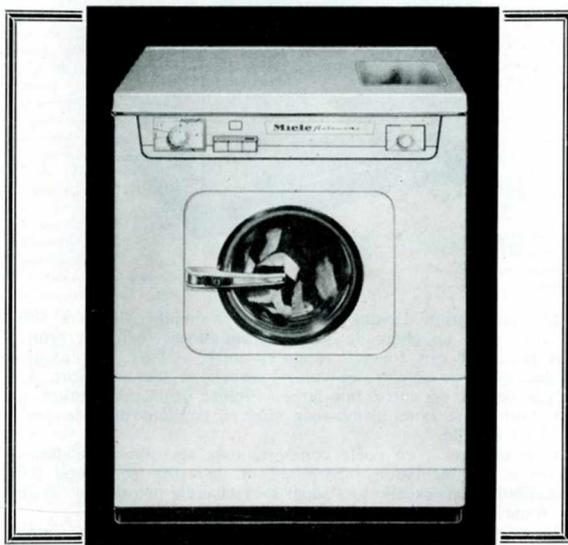
TROIS NOUVEAUTÉS « RUBAFIX »

Le *ruban armé* pour clore très solidement des colis : il doit sa résistance extraordinaire à une armature de fils de TOBAR (rayonne haute-ténacité utilisée pour les pneus), à une triple application d'adhésif spécial, et à l'emploi d'une pellicule imperméable.

Le *ruban crêpé* supérieur est souple, solide, et d'une adhérence calculée pour ne pas arracher la peinture, lorsqu'on le décolle : il sert de cache lorsque l'on peint une fenêtre par exemple, ou que l'on veut réaliser sans bavure la séparation de deux surfaces de couleur différente, ou bien il maintient les papiers de protection lorsque l'on fait de la peinture au pistolet, etc., etc. Ce ruban sert aussi à l'étiquetage (on peut écrire dessus), ou à la fermeture des colis de poids moyen, ou à la fixation des calques sur les tables à dessin, etc.

Le *ruban Mystik*, en toile plastifiée imperméable, irrétrécissable, d'une durée illimitée, de coloris variés, et destiné aux réparations et aménagements durables.

MACHINE A LAVER « AUTOMATIC MIELE » TYPE 70S



Capacité : 7,5 kg de linge sec.

Le plus ancien modèle de la gamme de machines à laver automatiques MIELE vient d'être modifié par l'apport de tous les avantages qu'offrent déjà les modèles d'une capacité de 4,5 kg et de 5,5 kg.

Parmi ces avantages, il faut souligner en particulier :

- huit cycles différents de lavage, dont un spécialement conçu pour linge fin et lainages,
- procédé de lavage « à la ménagère » (vidange complète entre pré-lavage et lavage principal),
- adaptation automatique de la quantité d'eau savonneuse à la quantité de linge lavé,
- introduction automatique des produits lessiviels, même pour le lavage principal,
- programmateur « thermo-dicté » qui garantit que la température choisie sur le thermostat est toujours atteinte et maintenue pendant 9 minutes,
- 5 rinçages (réduits à 3 pour le linge fin),
- baisse progressive de la température entre lavage et rinçages,
- essorage à 420 t/m par moteur deux vitesses,
- revêtement entièrement émaillé vitrifié,
- verrouillage du hublot à clé (2 clés avec chaque machine).

Perfectionnements et Nouveautés ★ Perfectionnements et Nouveautés

POELE A MAZOUT « ALLELUIA 9420 »



De présentation d'avant-garde, en acier émaillé vitrifié à 800° en 2 tons — un choix de 3 teintes combinées (beige et brun - vert réséda et vert foncé - rouge et noir) — laisse aux usagers la possibilité de retenir les coloris assortis à leur intérieur. Un hublot permet en outre, une large visibilité de la combustion, ce qui donne une note d'ambiance très particulière dans la pièce où il est installé.

Côté pratique : ce poêle comporte tous ses organes d'alimentation et de régulation incorporés, et de telle façon que leur accessibilité est excellente. Sous le couvercle existe un dessus en fonte polie qui peut servir de plaque chauffante.

Les opérations d'allumage, réglage, sont d'une grande simplicité et, soucieux de répondre aux désirs des usagers, ce poêle peut être fourni maintenant avec un thermostat d'ambiance.

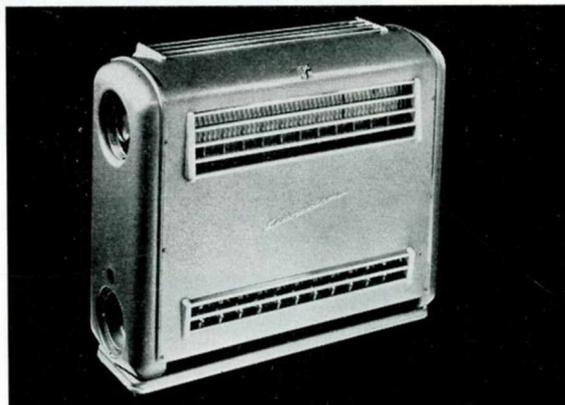
Pour ce qui est du fonctionnement, cet appareil, ainsi que tous les autres poêles à mazout de la marque, est équipé du brûleur « SOMY » mondialement réputé ; sa particularité est d'être à gazéification intégrale et de donner lieu à une combustion bleue identique à celle obtenue avec du gaz, ce qui exclut toute production de fumée et de suie.

Le fonctionnement est d'autre part absolument silencieux et sans dégagement d'odeur.

Capacité de chauffe	125 m ³
Puissance calorifique normale	3 500 m ³
Puissance calorifique maximum	4 400 m ³
Consommation minimum	0,20 L/H
Consommation maximum	0,60 L/H
Contenance du réservoir	12 L
Hauteur	68 cm
Largeur	51 cm
Profondeur au corps	38 cm
Profondeur hors tout	43 cm
Diamètre de la buse	125 mm
Distance du sol à la partie supérieure de la buse	48 cm
Poids d'expédition	65 kg

Production DEVILLE.

LE RADIATEUR A GAZ « FRANCOLAM »



PRATIQUE

Le radiateur FRANCOLAM s'adapte à tous les gaz. Il s'installe n'importe où : alimentation à gauche ou à droite. L'évacuation des gaz brûlés peut se faire par l'arrière ou par l'un des 2 côtés. Grâce au thermostat il fonctionne tout seul. A puissance égale c'est le moins encombrant. Sur la grille supérieure un objet peut être maintenu au chaud. Son dessin moderne mais classique et sa teinte mordorée martelée s'harmonisent avec les intérieurs les plus élégants.

CARACTERISTIQUES ET DIMENSIONS (en mm)

DESIGNATION DU RADIATEUR	Gaz employés	Puissance nominale	H	L	P	POIDS environ
FRANCOLAM GB 4	tous	4 000 Mth/h	660	660	370	20 kg
FRANCOLAM GB 6	tous	6 000 Mth/h	660	840	370	24 kg

ECONOMIQUE

Le radiateur FRANCOLAM est d'un rendement thermique très élevé. Sa mise en température est très rapide grâce à la conception de sa chambre de combustion en aluminium pur. Construit entièrement en matériaux inoxydables, il est fait pour durer sans entretien.

SUR

La robinetterie THEOBALD 680 qui équipe le radiateur FRANCOLAM comporte un groupe « sécurité totale » qui entre en action quelles que soient les causes d'incidents (baisse de pression, imprudences, etc.). La protection est ainsi absolue.

Les paroles s'envolent

Les écrits restent !...

Faites donc confiance à la PUBLICITÉ

COMMUNIQUÉS TECHNIQUES

« BAMIX », LE MAGICIEU DE LA CUISINE MODERNE



BAMIX est un appareil turbo-malaxeur très puissant, léger et robuste pour battre, mélanger, broyer, mouline.

- Le fouet sert à remuer et à fouetter la crème, les blancs d'œufs, les omelettes, les sauces, etc.
- Le mélangeur permet de préparer les cocktails, les boissons lactées, les yogourts aux fruits, la mayonnaise, tous les mets aux œufs et à la farine.
- Le mixer coupe et hâche les légumes crus ou cuits, les fruits durs et crus, les potages, la purée de pommes de terre, les mets pour bébés, la pâte à gâteau, etc.
- Le moulin ne doit être utilisé que dans le récipient avec couvercle et fait du BAMIX un moulin électrique pour mouline le café (fin et extra fin), les amandes, les noix, le poivre, les épices, etc.

BAMIX est fabriqué par la Sté ESGE FRANCE qui est elle-même une filiale du groupe ESGE INTERNATIONAL dont le siège est en Suisse.

Au cours de ces dernières années, cette entreprise fondée en 1953 a changé deux fois

de raison sociale pour des raisons d'organisation. Elle s'est rapidement assurée une notoriété enviable et a conquis en peu d'années une part appréciable du marché. Du reste, les chiffres de cette entreprise démontrent éloquentement une progression remarquable. En 1953, le chiffre d'affaires n'atteignait que DM 120 000. Dès que commença, en 1955, la production et la vente de l'appareil connu sous la marque « ESGE, magicien de la cuisine moderne », dont plus de 650 000 pièces ont été fabriquées depuis lors, le chiffre des ventes passa à 1,5 million de DM. En 1958, la progression s'accéléra et le volume des ventes atteignit 7,5 millions de DM. En 1960, il a été de 16,5 millions de DM et pour l'exercice courant, on estime que les ventes dépasseront le chiffre de 22 millions de DM (2 650 000 000 d'anciens francs).

Parallèlement au développement de ses affaires, l'entreprise s'est de plus en plus ramifiée. Tout d'abord, en 1958, une maison amie bâloise fut chargée de sous-traiter la fabrication d'appareils électriques. En outre, la ESGE Electric S.A., Claris (Suisse) fut fondée dans le but de développer et d'assurer les ventes en Suisse. La même année, une filiale, la Württembergische Hausgeräte GmbH, Reutlingen, fut créée à Reutlingen. Elle s'occupe principalement de la vente d'appareils ESGE. Afin d'accroître la capacité de production dans le domaine des accessoires pour cycles, l'entreprise fonda la ESGE-Marby GmbH et C^o, Fabrique d'articles métalliques, Brake-Bielefeld. L'année dernière, les difficultés d'exportation en France et la pénurie de main-d'œuvre entraîneront la fondation de nouvelles firmes. Depuis septembre 1960, la production d'appareils électriques de ménage se poursuit normalement à la ESGE France S.A., Saint-Louis, Haut-Rhin. Quant aux ventes, elles sont assurées par la Bamix S.a.r.l. Paris. En outre, 1960 fut l'année de la fondation de la ESGE Export S.A., Claris, qui décharge la maison mère de Neuffen en s'occupant des exportations dans les pays de la zone de libre échange. Les appareils requis pour l'exportation dans le Marché Commun sont fournis et vendus par l'entreprise de fabrication en France, dont l'excédent de production est écoulé en Allemagne pendant la période de vente intense précédant Noël. En mai 1960, la ESGE International Ltd, Zurich, a requis la direction centrale du groupe ESGE pour la vente, la publicité, les achats, l'exportation et les questions techniques, tandis que les affaires financières sont centralisées à la ESGE Holding Ltd, Claris, également fondée en 1960. De plus, la production a commencé, il y a quelques mois, dans

une maison suisse nouvellement créée, la ESGE S.A. Fabrique d'appareils électriques, Mettlen/Thurgovie/Suisse. Une autre entreprise productrice est sur le point d'être fondée à Milan : la ESGE Italia S.P.A. Milan. On apprend aussi de la Direction commerciale du groupe qu'une nouvelle extension du programme de production aura probablement lieu ces années prochaines. L'actuel portefeuille de commandes pour l'année courante est qualifié de très satisfaisant.

AYEZ RECOURS AUX SPÉCIALISTES

Depuis plus de 40 ans, les Ets ARMANDON fabriquent le SAVON-PATE ARMA, remarquable produit pour le nettoyage des mains sales.

Vous pouvez donc faire confiance à ARMA, fruit de l'expérience d'une ancienne Maison spécialisée qui met à la portée de l'usager son fameux SAVON-PATE ARMA, et ce en toutes régions.

Ainsi, une Maison sérieuse vous offre un produit sérieux, le SAVON-PATE ARMA qui a conquis, par sa seule qualité, la première place sur le marché des savons d'ateliers, d'usines, etc.

A noter que pour les épidermes délicats, la pâte « B » est plus douce.

Ets ARMANDON, S.A. Cap. 420 000 NF - Fabricants - 143, boulevard Camille Flammarion, Marseille (4^e) et 40, rue Gabriel-Péri à IVRY (Seine).

LE PORTE-SAVON MAGNÉTIQUE « ZACK »

Le porte-savon magnétique ZACK se compose d'une pièce en matière plastique moulée qui se colle ou se fixe au mur par une simple vis. ZACK est muni d'un aimant inoxydable breveté de durée illimitée. Une capsule de métal livrée avec chaque appareil est destinée à être mise dans le savon. Celui-ci, fixé au ZACK après usage, sèche au lieu de se dissoudre (d'où une grande économie). ZACK peut également être utilisé comme support de blaireau.

ZACK est livrable en 7 tons modernes : ivoire, bleu, noir, blanc, rose, jaune et vert. Il est présenté en cartons de 6 ou 12 pièces.

Agents généraux demandés pour la France.

RÉPERTOIRE DES FABRICANTS CITÉS EN RUBRIQUE PERFECTIONNEMENTS ET NOUVEAUTÉS

DEVILLE, 76, rue Forest, CHAR-LEVILLE (Ardennes).

MIELE, 30, rue Notre-Dame des Victoires, PARIS-2^e.

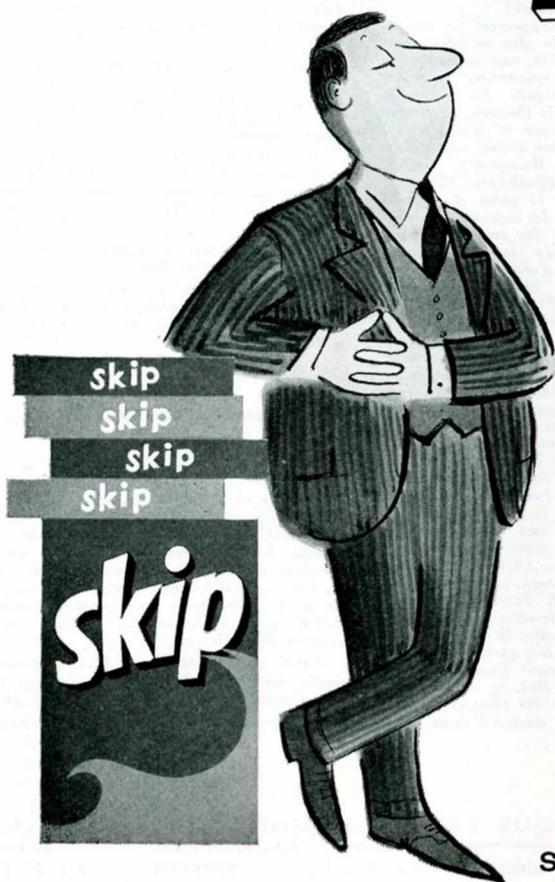
RUBAFIX, 6, rue Paul-Baudry, PARIS-8^e.

VERRERIES CRISTALLERIE D'ARQUES (Pas-de-Calais).

FRANCOLAM, Boîte Postale 120, SAINT-ETIENNE (Loire).

JE
ME
REPOSE
SUR

skip



**avec skip le service
après-vente est simplifié**

Facile à comprendre : Skip a été spécialement fait pour les machines à laver ! Skip donne exactement la mousse qui convient aux machines : une mousse dosée, qui ne déborde pas, n'encrasse pas. Avec Skip les machines "tournent rond" et le linge est parfaitement blanc. C'est d'ailleurs pour cette raison que les plus grandes marques livrent toutes leurs machines avec 2 paquets de Skip, dont un est destiné à la démonstration.

• Si vos clientes ont un problème de lavage
invitez-les à consulter le Service de Lavabilité Skip
Savonneries Lever, 55, Avenue George-V - Paris 8

SKIP MOUSSE PEU POUR LAYER MIEUX

indice du progrès social

AVEC le développement des appareils électro-ménagers, la consommation d'électricité est devenue un excellent indice du progrès social. Elle témoigne en effet à la fois du niveau de l'équipement électrique d'un pays et, en ce qui concerne la consommation basse tension, du degré d'utilisation des appareils électro-domestiques.

Du point de vue consommation *globale*, la France est nettement dépassée par les Etats-Unis

Norvège	8 050
Etats-Unis	4 500
Suisse	3 390
Grande-Bretagne	2 200
Allemagne Occidentale	1 860
France	1 450
Belgique	1 440*
Italie	980
Espagne	580
Portugal	330

Nombre d'appareils électriques en service pour 100 abonnés (Chiffres de 1959)

	Cuisinières	Chauffe-eau	Machines à laver
France	4,8	10	22
Suisse	5,9*	53	19
Suède	45	—	—
Allemagne	36	11	25
Etats-Unis	34	18	93
Grande-Bretagne	32	39	40
Autriche	22	11	8
Danemark	12	3	12
Pays-Bas	10	10	42
Belgique	7	3	56

Il n'y a en effet aucune raison pour que la France — où le niveau de vie est dans l'ensemble comparable à celui de pays voisins — demeure en retard sur le plan du confort ménager. Mais, encore faut-il, en particulier dans les immeubles neufs, que l'on facilite l'utilisation des appareils électro-ménagers, en prévoyant dès l'origine des équipements appropriés (branchements, installations intérieures, etc...). De même, il est indispensable que l'on se préoccupe de l'équipement des campagnes où le confort que peut apporter l'électricité sera au moins aussi apprécié que dans les villes.

Pour la machine à laver, par exemple, une récente enquête de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) montre que les agriculteurs sont nettement moins équipés que les foyers urbains : 18 % des ména-

et par certains pays européens, notamment la Norvège, la Suisse, la Grande-Bretagne et l'Allemagne Occidentale.

Les usages domestiques ne représentent d'ailleurs qu'une fraction de la consommation totale d'énergie, mais cette fraction est nettement plus faible en France (11,6 %) que dans de nombreux autres pays. La consommation française basse tension (éclairage et usages domestiques) n'a été que de 7 450 millions kWh en 1960, soit environ 500 kWh par an et par *abonné* — c'est-à-dire, par foyer.

Cette consommation atteint 675 kWh au Danemark, 788 en Allemagne, 810 en Autriche, 900 aux Pays-Bas, 1 640 en Suède, 1 900 en Grande-Bretagne et 2 880 en Suisse.

Ceci témoigne qu'un important effort demeure à accomplir pour améliorer l'équipement « en profondeur », c'est-à-dire pour augmenter le nombre d'appareils en service chez les usagers, en particulier pour les gros appareils (chauffe-eau, cuisinières, machines à laver, etc...) qui sont ceux qui contribuent le plus fortement au progrès social.

ges d'agriculteurs seulement, possèdent une machine à laver alors que le pourcentage atteint 28 % dans les grandes villes (sauf Paris) et 35 % dans les villes moyennes.

L'équipement des agriculteurs est encore plus faible pour les aspirateurs et circuses car cette même enquête fait ressortir que si l'on compte en moyenne 28,5 appareils pour 100 ménages, la proportion n'est que de 4,1 % pour les agriculteurs, alors qu'elle atteint 24,7 % pour les ouvriers, 62,6 % pour les cadres et 85,8 % pour les professions libérales et les cadres supérieurs.

Parallèlement au développement de production française d'électricité, il est donc indispensable que l'on facilite l'équipement des foyers afin que, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, chacun puisse bénéficier du confort et de tous les éléments de progrès social que peuvent apporter les applications domestiques de l'électricité.

PAS DE PROBLÈME DE CHANGEMENT DE TENSION
COUVERTURE CHAUFFANTE

RÉGLABLE
bi-tension

breveté

Pièce fixée sur
la couverture

Adaptateur mobile
110 ou 220 volts

GRACE
A UN
**ADAPTEUR
MOBILE**

220 ou 110 v

Votre stock réduit au minimum

CHROMEX

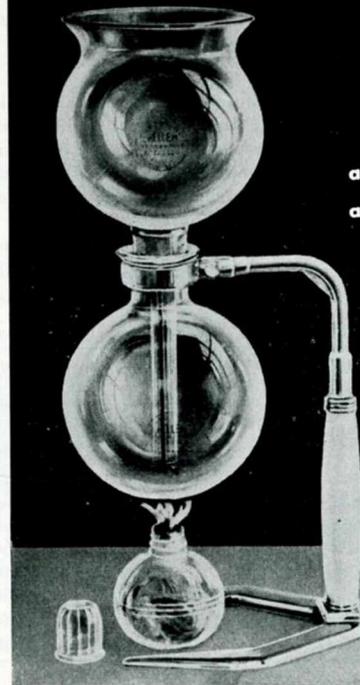
"L'OASIS" 468, Av. Félix-Geneslay, LE MANS - Tél. 28-23-29

CAFETIÈRE HELLEM

en verre
"PYREX"

avec équipement
alcool et électrique

Une cafetière
de réputation
mondiale
qui donnera
satisfaction
à vos clients



Ets MARTINET
82, rue Crillon
Téléphone : 52-19-98
LYON (6^e) Rhône

RADIATEURS SOUFFLANTS

ORIENTABLES



RS 1000

PETIT MODÈLE 1000 w.
Pour installation
lumière



RSM - RST
GROS MODÈLE

RSM - Monophasé 2400 w
RST - Triphasé 2400 et 4000 w
En été fonctionne
en ventilateur seul

LAMEL

16, RUE SON-TAY - TÉL. 52-28-72
LYON-VILLEURBANNE

Établissements **ROUZÉE**

72 à 72^{ter}, Rue de la Folie-Régnault
PARIS XI^e - Tél. ROquette 83-42 et 43

BIDONS
pour
POÊLES

à
MAZOUT

★
STOCK DISPONIBLE



POUR POÊLE
SEMAP



BIDON TAMBOUR



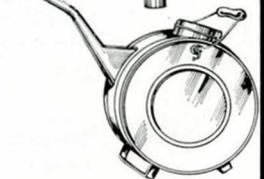
POUR POÊLE
ÉLITE



ENTONNOIR



POUR POÊLE
AIRFLAM



FORME PLATE

INFORMATIONS

fiscales, juridiques et sociales

établies avec la collaboration de la REVUE FIDUCIAIRE

IMPOTS DIRECTS

AMORTISSEMENT DEGRESSIF.

Première annuité de cet amortissement.

Aux termes mêmes de l'article 2-1° du décret n° 60-441 du 9 mai 1960, la première annuité d'amortissement dégressif afférente à une immobilisation donnée peut, en principe, être pratiquée à la clôture de l'exercice en cours à la date de son acquisition ou de sa construction.

En ce qui concerne le matériel et l'outillage achetés, la date à considérer est celle à laquelle l'accord ayant été réalisé avec le fournisseur sur la chose et le prix, l'entreprise en est, conformément aux principes généraux du droit, devenue propriétaire, encore bien que la livraison et le règlement du prix en aient été effectués à des époques différentes. Mais une entreprise ne peut, en tout état de cause, être réputée propriétaire d'un matériel ou d'un outillage acheté que lorsque cet élément est déjà fabriqué et nettement individualisé. C'est ainsi que lorsque la vente porte sur un élément de série, désigné par un genre, une marque ou un type, le transfert de propriété n'intervient qu'au moment de l'individualisation de l'objet de la vente, c'est-à-dire le plus souvent, au moment de la livraison effective de l'objet ou, tout au moins, de la remise des titres ou des documents représentatifs.

Conformément à ces principes, si le matériel peut être regardé comme ayant été effectivement acheté en 1960 dans les conditions définies ci-dessus, l'entreprise intéressée est normalement fondée à pratiquer la première annuité d'amortissement afférente audit matériel dès la clôture de l'exercice en cours à la date de l'achat, nonobstant le fait que la livraison et le paiement de son prix ne soient intervenus qu'en 1961.

Il en est ainsi même si la mise en service du matériel doit nécessiter l'exécution de certains travaux d'installation.

Toutefois, s'il s'agit de pièces ou de matériels destinés à être incorporés dans un ensemble industriel devant être construit ou fabriqué par l'entreprise elle-même ou avec l'aide de sous-traitants ou de façonniers, l'amortissement de ces pièces ou matériels ne pourra normalement commencer, dans les mêmes conditions que pour les autres éléments du prix de re-

vient, qu'à partir de la date d'achèvement de cet ensemble.

Par exception à cette règle, il est cependant admis que si de tels ensembles se composent de divers éléments ou groupes d'éléments ayant une unité propre et une affectation particulière permettant une mise en service séparée, les entreprises ont la faculté de commencer l'amortissement de chacun de ces éléments ou groupes d'éléments dès la clôture de l'exercice en cours à la date de son achèvement, étant précisé qu'il s'agit là de questions de fait qu'il appartient aux entreprises de résoudre sous le contrôle des services locaux des Contributions directes, et, le cas échéant, du juge de l'impôt.

AFFECTATION A L'HABITATION PRINCIPALE DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES PRIMITIVEMENT UTILISEES COMME RESIDENCES SECONDAIRES OU AFFECTEES A USAGE COMMERCIAL.

Les constructions nouvelles primitivement utilisées comme maison d'agrément, de plaisance ou de villégiature et qui sont ensuite affectées à l'habitation sont admises au bénéfice de l'exemption temporaire de longue durée lorsque le changement d'affectation intervient avant le 1^{er} janvier de la troisième année suivant celle de leur achèvement, c'est-à-dire avant l'expiration de la période d'exemption de deux ans.

Le droit à l'exemption de longue durée est également ouvert à l'égard des locaux commerciaux transformés en logements, dans le délai susvisé, quelle que soit l'importance des travaux nécessités pour cette transformation.

La durée de l'exemption temporaire d'impôt foncier dont bénéficient les propriétaires, à la suite de tels changements d'affectation, est celle prévue à l'égard des constructions nouvelles destinées à l'habitation, savoir :

- a) lorsque les trois quarts au moins de la superficie totale de l'immeuble sont affectés à l'habitation 25 ans
- b) dans le cas contraire 15 ans
- c) pour tous les locaux compris dans ces constructions, qui sont affectés à l'usage industriel, commercial ou professionnel 2 ans

Pour la détermination du revenu net foncier à comprendre dans les bases de l'I.R.P.P. afférent aux immeubles ou parties d'immeubles ainsi admis au bénéfice de l'exemption de 25 ans, il sera fait application de la déduction forfaitaire de 35 %.

La déduction calculée à ce taux ne devra jouer qu'à partir du 1^{er} janvier de l'année suivant celle de l'affectation à l'habitation.

Ces nouvelles dispositions sont applicables à la contribution foncière et à l'I.R.P.P. dus au titre de l'année 1961 (revenus de 1961).

Le cas échéant, la contribution foncière établie au titre de ladite année, après l'expiration de l'exemption de deux ans, sur des constructions affectées à l'habitation avant le 1^{er} janvier 1961, serait accordée en dégrèvement sur demande des contribuables intéressés.

Cette extension de la durée de l'exemption temporaire suppose évidemment que l'immeuble correspondant bénéficie déjà de l'exemption de deux ans et qu'il ait fait, par conséquent, l'objet d'une demande régulière du permis de construire ou d'une déclaration spéciale à la mairie de la commune où ont été effectués les travaux de construction, dans les quatre mois de l'ouverture de ceux-ci.

Nous signalons qu'une réponse ministérielle avait déjà fait part de la doctrine administrative dans l'hypothèse d'un changement d'affectation des immeubles de plaisance.

AMORTISSEMENT DEGRESSIF, EXERCICE SUPERIEUR A 12 MOIS.

On sait que contrairement à la règle applicable sous le régime de l'amortissement linéaire, la première annuité n'a pas, dans le système dégressif, à être réduite « prorata temporis », pour tenir compte, le cas échéant, de la période écoulée entre la date d'ouverture de l'exercice et celle de l'acquisition ou de la construction de l'élément à amortir.

Pendant, l'administration a déjà précisé que dans le cas d'un exercice d'une durée inférieure à une année, l'annuité d'amortissement doit, même sous le régime



petites ou grandes...
anciennes ou modernes,

dans toutes ces habitations
il y a des problèmes de

CHAUFFAGE

...c'est l'occasion de jouer votre rôle de

CONSEILLER EN CONFORT INDIVIDUEL

et d'installer chez chaque client les appareils de

CHAUFFAGE AU GAZ

qui correspondent le mieux à chaque cas particulier.

GAZ
DE VILLE

INFORMATIONS fiscales, juridiques et sociales (suite)

de l'amortissement dégressif, être réduite « prorata temporis ». Une solution analogue doit être retenue lorsque l'exercice est supérieur à 12 mois. C'est ainsi qu'à la clôture d'un exercice de 15 mois commencé le 1^{er} janvier 1960, l'amortissement, susceptible d'être pratiqué par une entreprise arrêtant au 31 mars 1961, du chef des immobilisations admises par nature au bénéfice de l'amortissement dégressif et acquises au cours dudit exercice, sera égal au 15/12 de l'annuité d'amortissement calculée dans les conditions posées par l'article 0024 de l'annexe II au C.G.I.

RETRAITE

FIXATION DU SALAIRE DE RÉFÉRENCE.

L'Association générale des Institutions de retraite des cadres (A.G.I.R.C.) a fixé à 1,52 NF pour l'année 1960 le salaire de référence dont il est tenu compte pour le calcul des points de retraite.

Pour l'année 1959, le salaire de référence était de 1,42 NF. Notons à ce propos qu'aux termes des dispositions de l'annexe I à la Convention collective nationale de retraites et de prévoyance des cadres du 14 mars 1947, et en vue de l'attribution des points de retraite annuels, les cotisations afférentes à un exercice sont divisées, pour chaque cadre, par la valeur du salaire de référence fixée pour le même exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Autrement dit, les droits d'un cadre s'expriment par la formule $P = \frac{C}{A}$ dans laquelle :

P = les points acquis par le cadre au cours d'un exercice ;

C = les cotisations afférentes à cet exercice ;

A = le salaire de référence pour le même exercice.

Exemple : soit un cadre qui a perçu en 1960 un salaire de 25 000 NF, le taux de cotisation affecté à la retraite par répartition étant dans l'entreprise de 8 %. Cette cotisation, calculée sur la tranche de rémunération comprise entre le plafond de la Sécurité sociale (6 840 NF en 1960) et la somme de 25 000 NF est de 1 452,80 NF (18 160 NF × 8 %).

En divisant le montant de la cotisation par le salaire de référence on obtient le total des points de retraite pour l'année 1960, soit : 955 points.

Remarque. — La réduction de 15 % appliquée en 1960 sur le montant des cotisations affectées à la retraite ne joue pas pour le calcul des points de retraite. La valeur du point est de 0,23 NF.

FISCAL

REVISION OBLIGATOIRE DES BILANS, DELAI.

Conformément aux dispositions de l'art. 39-I de la loi du 28 décembre 1959, la révision obligatoire des bilans devait être effectuée avant l'expiration d'un délai de trois ans partant de la publication de ladite loi, c'est-à-dire en fait avant le 29 décembre 1962. Comme, d'autre part, une telle opération doit intervenir à la clôture d'un exercice, il s'ensuivait que les entreprises dont l'exercice coïncide avec l'année civile devaient avoir révisé leur bilan au plus tard le 31 décembre 1961 ; pour la majorité des entreprises le délai était donc en fait écoulé d'un an.

L'article 26 de la loi 61-825 du 29 juillet 1961 a fait cesser cette anomalie, en décidant que la révision obligatoire devra être faite au plus tard le 31 décembre 1962.

En ce qui concerne la révision facultative, aucune disposition nouvelle n'a été prise : celle-ci peut être effectuée à la clôture de l'un quelconque des trois exercices arrêtés après le 28 décembre 1959, mais au plus tard le 31 décembre 1962. Pour les entreprises qui clôturent leur exercice le 31 décembre, si elles désirent profiter de cette législation, elles devront donc avoir révisé leur bilan au plus tard le 31 décembre 1961, puisque aussi bien l'exercice arrêté à cette date sera bien le troisième clos après le 28 décembre 1959.

EXONERATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE.

Toute personne ou société assujettie à la taxe d'apprentissage peut obtenir, sur sa demande, une exonération totale ou partielle de cette taxe, en considération des dispositions prises par elle pour favoriser l'enseignement technique, l'apprentissage ou la formation professionnelle agricole, soit directement, soit par l'intermédiaire des Chambres de Commerce ou de toutes associations consacrant une partie de leurs ressources à ce but (An. I, C.G.I., art. 3). Un décret du 25 juillet 1961 modifie sur les points suivants, les dispositions des articles 3, 4 et 5 de l'An. I C.G.I., relatives à cette exonération.

Dépenses dont il est tenu compte pour l'octroi de l'exonération. — Aux dépenses qui pouvaient déjà motiver une demande d'exonération de la taxe d'apprentissage s'ajoute, désormais, la part de la contribution pour frais de Chambre de Commerce prévue par l'article 1600 du C.G.I. (imposition additionnelle à la contribution des patentes) qui est affectée à des dépenses d'enseignement technique.

Délais impartis pour le dépôt de la demande d'exonération - Sanctions. — Désormais, dans tous les cas, la demande d'exonération doit parvenir, accompagnée éventuellement du reçu de l'organisme bénéficiaire (art. 13, An. I, C.G.I.) avant le 1^{er} avril de l'année suivant celle de l'imposition, à l'Inspecteur des Impôts (contributions directes) du siège de la direction ou, à défaut, du lieu du principal établissement. Des sanctions sont prévues en cas de retard :

Lorsque la demande est présentée après le 31 mars, mais avant le 1^{er} mai, une réduction de 10 % est appliquée au montant de l'exonération à laquelle aurait pu prétendre l'assujetti. Cette réduction est portée à 50 % si la demande est présentée entre le 1^{er} et le 31 mai, ces dates comprises ; la demande est rejetée si elle est produite après le 31 mai.

Dans le cas de cession ou de cessation d'entreprise, ou dans le cas de décès de l'exploitant, la réduction est de 25 % lorsque la demande d'exonération est produite avec un retard n'excédant pas un mois par rapport aux délais prévus à l'article 201 du C.G.I. (10 jours en cas de cession ou de cessation d'entreprise ; six mois en cas de décès de l'exploitant). Au-delà d'un mois de retard, la demande est rejetée.

Rédaction de la demande d'exonération.

— Les entreprises ayant effectué des versements à des cours professionnels et techniques de degrés divers, y compris les centres de formation professionnelle, sis au Sahara, doivent établir leur demande en double exemplaire. Lorsque le chef d'entreprise assure l'apprentissage de son personnel et organise, pour lui, l'enseignement technique, il y a lieu de fournir, dans la demande d'exonération, divers renseignements qui sont énumérés à l'article 5-4^o de l'annexe I au C.G.I.

Par suite d'une modification de cet article, ces renseignements doivent préciser, en particulier, la participation aux frais des œuvres complémentaires de l'enseignement technique et de l'apprentissage qui comprennent notamment l'orientation professionnelle, le préapprentissage, l'enseignement ménager, les laboratoires de sciences appliquées à l'industrie lorsqu'ils comportent une organisation d'enseignement professionnel et les stages accomplis dans l'entreprise pour parfaire une formation professionnelle.

- C'est à l'usage et non lors de l'achat que l'on juge une table à repasser.
- Aucune marque, autre que « LIBELLULE » en raison de son expérience ne peut fournir autant de références de clients satisfaits.
- Il ne se passe pas de jour sans que nous recevions des lettres spontanées de félicitations, tant sur la qualité, que sur son utilisation agréable et rationnelle.
- La renommée de la marque « LIBELLULE » est la plus sûre des garanties, marque qui revient le moins cher à l'achat.

ce
n'est plus
un
secret
pour personne

« LIBELLULE » a été la première grande marque française qui a conçu un piètement métallique entièrement triangulé sur trois points, qui lui assure sa notoriété de stabilité incomparable. La longue expérience et les perfectionnements qui ont été acquis depuis 12 ans en font incontestablement la table la plus perfectionnée et la mieux équipée du monde.

La marque « LIBELLULE » est spécialisée, elle construit — à raison d'une table toutes les 3 minutes — un seul modèle d'une seule coloration métallisée au bain sur phosphatation à chaud qui la rend incassable et inoxydable.

Se méfier des contrefaçons.

La variation de prix n'est seulement fonction que du nombre d'accessoires qui l'accompagnent, de : NF 77,00 à NF 165,00.

Tous d'accord!!

LA TABLE A REPASSER

Libellule

"NORMAFIX"

est préférée...

lorsqu'il s'agit de **stabilité**,
de **qualité**,
d'**équipement**
et du

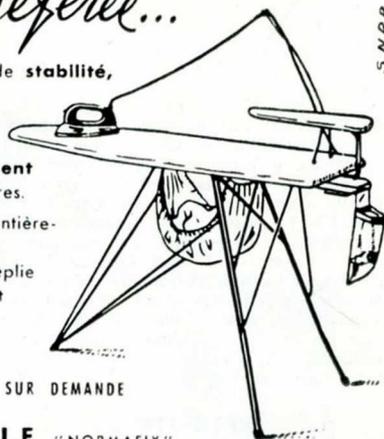
perfectionnement
de ses accessoires.

Son piètement entièrement triangulé se plie et se délie automatiquement **avec un seul doigt**.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

LIBELLULE "NORMAFIX"

Usine : 1, rue Lecerf à LA VARENNE (Seine) - GRAVelle 10 30
Dépôt de Vente : 282, bd Voltaire, PARIS XI^e - DiDerot 01 44



S.M.P.A.

MEUBLES "RENAUX"

en tôle électro-zinguée

les meubles qui ne peuvent
pas rouiller



Ils se font en série

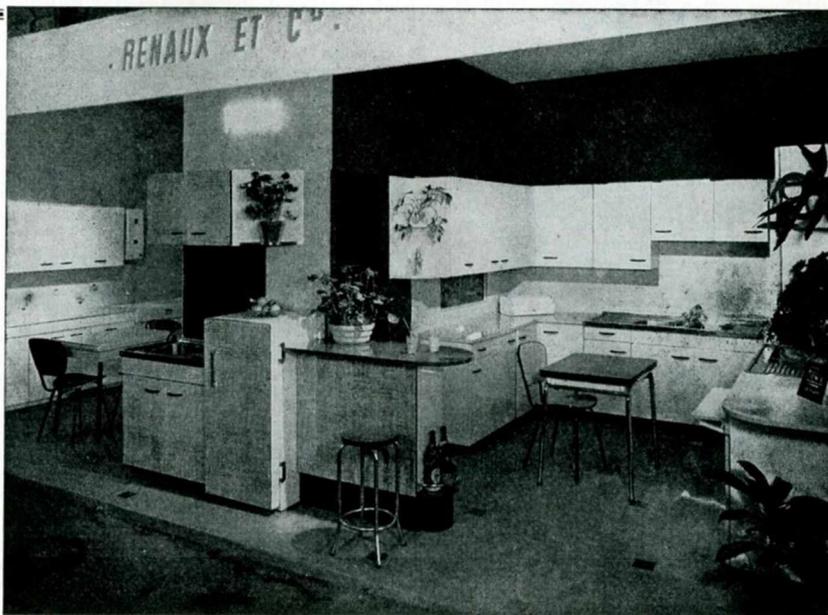
"GRAND LUXE" 58 L

et en série

"JUNIOR"



Les plateaux des meubles
bas sont en Formica ou
en Rénix



RENAUX et C^{ie} - 123, Av. J.-B. Clément et 2, rue Escudier - BOULOGNE s/Seine - Tél. MOL. 27-82

HOOVERMATIC

la machine à laver la plus rapide du monde

Sa capacité est de 6 kilos : elle lave 3 kilos à gauche, rince puis essore 3 kilos à droite - en même temps. Hoovermatic lave, rince, essore 15 kilos de linge en 30 minutes seulement.

● elle lave vraiment

Les extraordinaires courants d'eau créés par le pulsateur latéral (brevet Hoover), brassent le linge, le déploient, le retournent... Ils assurent le lavage total

● elle rince vraiment

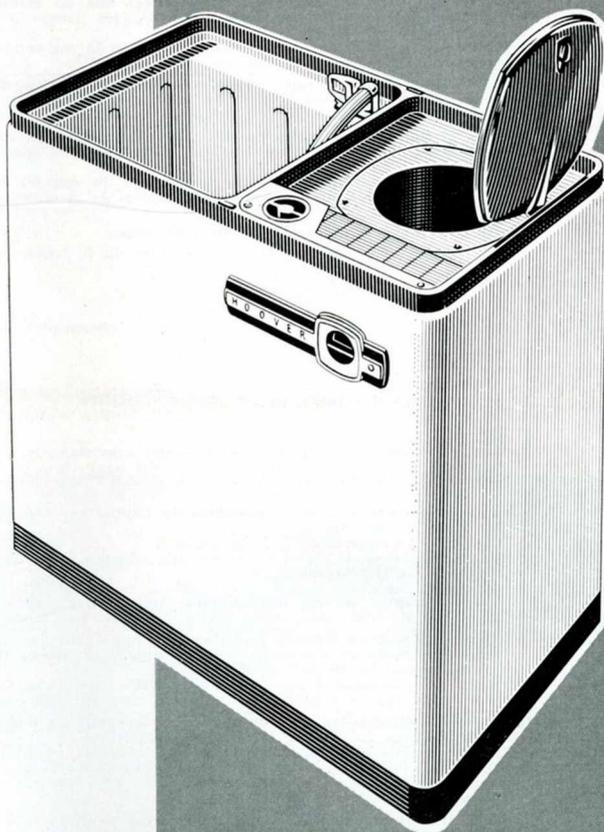
Lorsque l'on procède au rinçage, dans la deuxième cuve de la Hoovermatic, une vitesse de rotation exceptionnelle assure la pénétration complète du linge par l'eau claire et garantit un rinçage total

● elle essore vraiment

Quelques secondes dans l'essoreuse à 2.000 t./m... et cela suffit pour expulser jusqu'à la moindre goutte d'eau. La Hoovermatic rend le linge pratiquement sec, prêt au repassage!

HOOVERMATIC GRANDE CAPACITÉ,
PETIT ENCOMBREMENT.

La Hoovermatic trouve facilement sa place dans les espaces les plus réduits, grâce à sa forme extra-plate ; seulement 42 cm. de large !



15 kilos de linge en 30 minutes

FICHE TECHNIQUE HOOVERMATIC

- Dimensions : largeur : 42 cm.
- EXTRA-PLATE longueur : 74 cm.
hauteur : 79 cm.
- Voltage : 110 ou 220 v.
- Wattage : 500 w (lavage)
240 w (essorage)
- Chauffage : par gaz ou électricité
- Roulettes plastique, souples et silencieuses -
- Vitesse de l'essoreuse : 2.000 tours/minute -
- Cuve en acier inoxydable



Fonds de Commerce - Équipement Ménager

CESSATIONS (suite)

Département	Localité	Propriétaire	Cause de cessation
SEINE	SAINT-DENIS	C. I. C. C.	Règlement judiciaire
SEINE	MONTREUIL-sous-BOIS, 199, boulevard Théophile-Sueur et 65, rue Anatole-France	PASTELLI Jean-Pierre	Faillite
SEINE	PARIS, 27, boulevard Malesherbes et 10, rue Jean-Mermoz	SODIRAM	Faillite
SEINE	SAINT-OUEN, 102, avenue Michelet	TELE FROID MENAGER	Règlement judiciaire
SEINE-MARITIME	LE HAVRE, 17, rue Washington	BERNARD Jean	Règlement judiciaire
SEINE-MARITIME	ROUEN, 79, place Saint-Gervais	CONFORT ET FROID	Faillite
SEINE-et-MARNE	CHELLES, 74, avenue Claude-Bernard	FERRAND Francois	Faillite
SEINE-et-MARNE	VILLEPARISIS, 42, avenue de Provence	PATER Théophile	Cessation d'activité
SEINE-et-OISE	HOUILLES, 57, rue Desaix	HERCANT René	Décès
SEINE-et-OISE	LUZARCHES, 1, rue du Ponteil	BRUNEAU Serge	Cessation d'activité
SEVRES (DEUX)	NIORT, 9, rue Ernest-Perochon	TELE RADIO 60	Dissolution
SOMME	CAYEUX-sur-MER, rue du Général Leclerc	ELECTRIC RADIO	Transfert
SOMME	ABBEVILLE, Parvis Saint-Vulfran	BALASSE Henri	Cessation d'activité
SOMME	AMIENS, 18, rue Gresset	Entreprise JACQUIOT	Dissolution
VAR	LA VALETTE, 10, rue de la République	PERRIN Jean	Cessation d'activité
VAR	TOULON, 41, boulevard Général Brosset	BECHADE de FONROCHE Bernard	Cessation d'activité
VAR	TOULON, 20, quai de l'Eygoutier	BOUCLAGHEM Elvire	Règlement judiciaire

Bloc mazout-gaz



TYPE MAZOUT 5008

Brûleur breveté UGINOX. Plaque polibrillante, four calorifugé, valve de sécurité, modérateur de tirage incorporés, départ arrière ou dessus. Forme bloc encastrable avec la cuisinière à gaz type 404.

TYPE	5008 (mazout)
Hauteur totale	820
Hauteur plan de travail	800
Largeur	550
Profondeur	600
Dimensions du four :	
Hauteur	280
Largeur	320
Profondeur	360
Capacité de chauffe	125/175 m ³
Contenance du réservoir	15 l.
Consommation max./horaire	0,80
— min./horaire	0,20
Hauteur sous la buse	685
Diamètre de la buse (ovale)	125
Poids	96 kg



TYPE GAZ 404

Multigaz 4 feux. Table de travail étanche. Four calorifugé avec thermostat. Grillade. Porte avec hublot en verre spécial traité.

TYPE	404 (gaz)
Hauteur totale	820
Hauteur plan de travail	800
Largeur	550
Profondeur	600
Dimensions du four :	
Hauteur	280
Largeur	380
Profondeur	420

Documentation N° 14 sur demande à

LA COUVINOISE S.A.R.L. BELCONFORT - 25, rue du Bois-d'Amour, MÉZIÈRES (Ardennes) - Tél. 32.21.13

Un bon tuyau!

LE PREMIER SPÉCIALISTE DES TUYAUX ÉMAILLÉS



TUYOLUX

1934 - 1962
28 ans de succès
par sa qualité

TOLERIE - ÉMAILLAGE
impeccables

EMAIL BLANC, NOIR, MARRON
GRANITE, IVOIRE, BLEU-CIEL,
VERT NIL.

Émaillé intérieurement
Soudure continue
Étanchéité parfaite



QUINCAILLIERS LA QUALITÉ A FAIT VOTRE RÉPUTATION
VENEZ **TUYOLUX**

**DANS TOUTE INSTALLATION
INDIVIDUELLE OU
COLLECTIVE....**

*..... plus de
douches brusquement
bouillantes ou glacées
avec les*

MITIGEURS MINGORI

et les ROBINETS de DOUCHE MINGORI

Brevetés France et Etranger

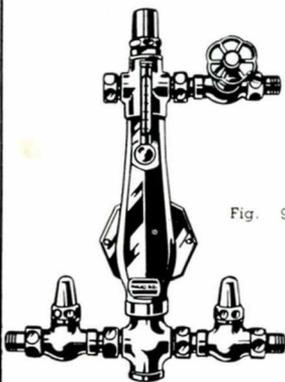


Fig. 901



Fig. 3 bis

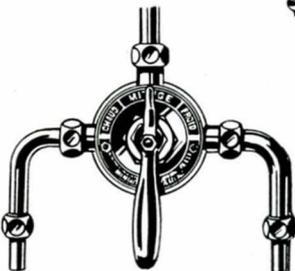


Fig. 1

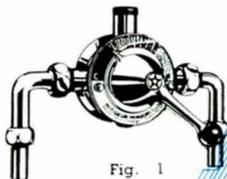


Fig. 208

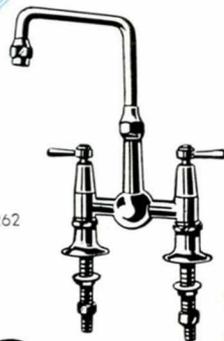


Fig. 251

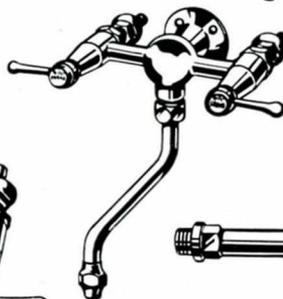


Fig. 262

ROBINETTERIE B.O.C.

Brevetée France et Etranger

GARANTIE 10 ANS

MINGORI

CONSTRUCTEUR BREVETÉ

128, BOUL. DE CHARONNE, PARIS, XX^e

ROQ. } 91-46
 } 91-47
 } 91-48
MÉN. } 39-62
 } 39-63
 } 39-64

DEMANDEZ DOCUMENTATION N° 70